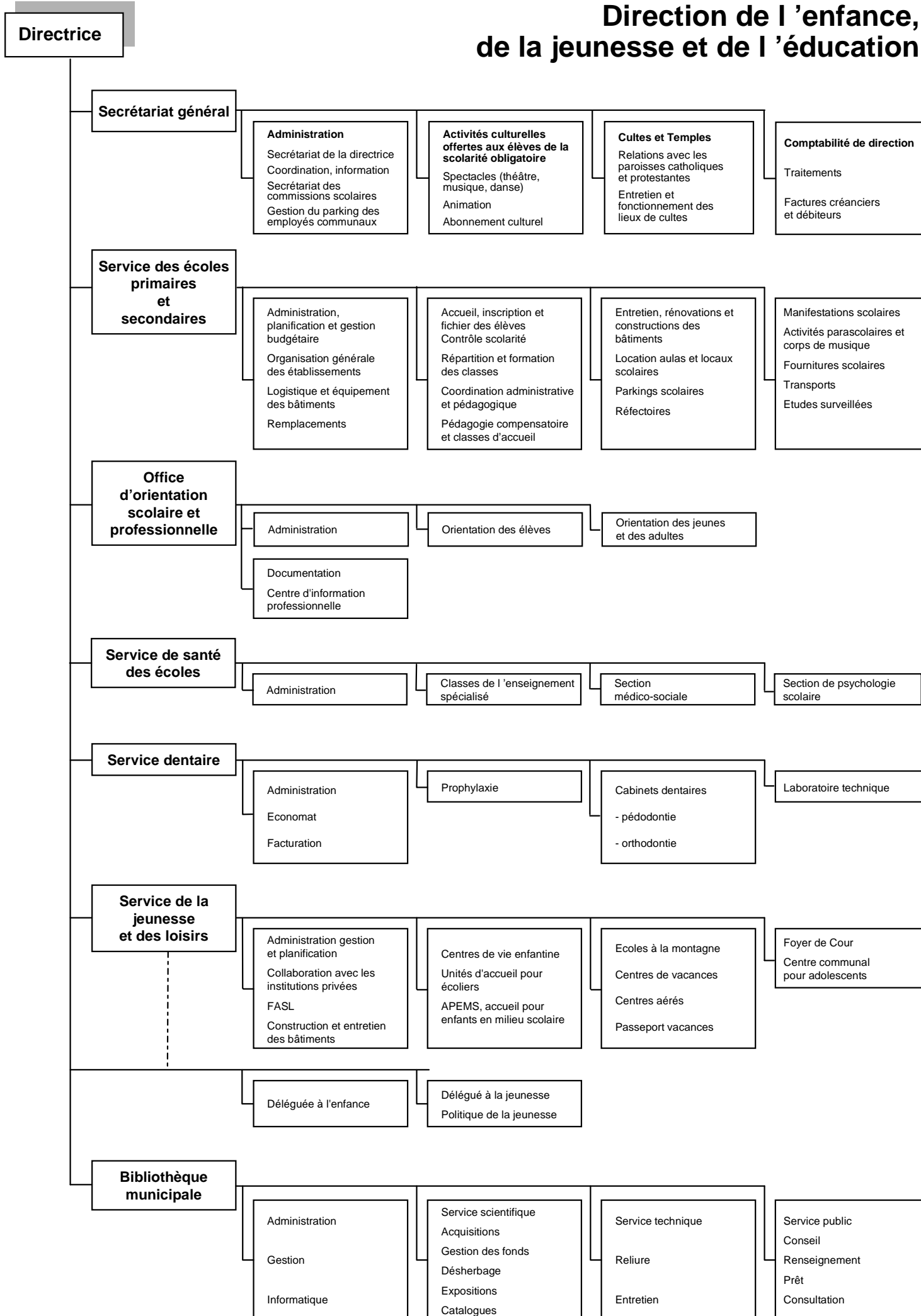


Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Directrice

Secrétariat général

Administration
Secrétariat de la directrice
Coordination, information
Secrétariat des commissions scolaires
Gestion du parking des employés communaux

Activités culturelles offertes aux élèves de la scolarité obligatoire
Spectacles (théâtre, musique, danse)
Animation
Abonnement culturel

Cultes et Temples
Relations avec les paroisses catholiques et protestantes
Entretien et fonctionnement des lieux de cultes

Comptabilité de direction
Traitements
Factures créanciers et débiteurs

Service des écoles primaires et secondaires

Administration, planification et gestion budgétaire
Organisation générale des établissements
Logistique et équipement des bâtiments
Remplacements

Accueil, inscription et fichier des élèves
Contrôle scolarité
Répartition et formation des classes
Coordination administrative et pédagogique
Pédagogie compensatoire et classes d'accueil

Entretien, rénovations et constructions des bâtiments
Location aulais et locaux scolaires
Parkings scolaires
Réfectoires

Manifestations scolaires
Activités parascolaires et corps de musique
Fournitures scolaires
Transports
Etudes surveillées

Office d'orientation scolaire et professionnelle

Administration
Documentation
Centre d'information professionnelle

Orientation des élèves

Orientation des jeunes et des adultes

Service de santé des écoles

Administration

Classes de l'enseignement spécialisé

Section médico-sociale

Section de psychologie scolaire

Service dentaire

Administration
Economat
Facturation

Prophylaxie

Cabinets dentaires
- pédodontie
- orthodontie

Laboratoire technique

Service de la jeunesse et des loisirs

Administration gestion et planification
Collaboration avec les institutions privées
FASL
Construction et entretien des bâtiments

Centres de vie infantine
Unités d'accueil pour écoliers
APEMS, accueil pour enfants en milieu scolaire

Ecoles à la montagne
Centres de vacances
Centres aérés
Passeport vacances

Foyer de Cour
Centre communal pour adolescents

Bibliothèque municipale

Déléguée à l'enfance

Délégué à la jeunesse
Politique de la jeunesse

Administration
Gestion
Informatique

Service scientifique
Acquisitions
Gestion des fonds
Désherbage
Expositions
Catalogues

Service technique
Reliure
Entretien

Service public
Conseil
Renseignement
Prêt
Consultation

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Si son changement de dénomination a été - peut-être - une mesure spectaculaire, il n'a pas représenté, et de loin, la démarche essentielle d'une direction en charge de la plupart des questions liées aux jeunes Lausannois et à leurs familles.

Répondant en effet à un souci de clarification, cette mesure ne saurait faire oublier un nombre considérable d'interventions et de réalisations qui vont toutes dans un même sens et répondent à une même vocation : favoriser le cadre de vie et de formation des enfants et adolescents de notre ville et faciliter au quotidien l'organisation de tous ceux - parents ou autres intervenants - qui ont la responsabilité de leur éducation et de leur encadrement.

C'est ainsi que des chantiers ont été ouverts, des bâtiments construits, ou totalement ou partiellement transformés, pour abriter des classes supplémentaires ou de nouvelles structures d'accueil qui permettront de recevoir des élèves ou des enfants en âge préscolaire. De même, la section "Jeunesse" de la Bibliothèque municipale a été transférée dans des locaux plus vastes et mieux accessibles, tant pour les lecteurs que pour ceux qui les accompagnent.

Toutefois, complément essentiel de toutes ces infrastructures qui n'auraient sinon pas de raison d'exister, il y a surtout un état d'esprit, une volonté de faire toujours mieux.

C'est dans cette perspective qu'a été engagée une large réflexion, associant parents et enseignants, pour mieux harmoniser les horaires des différents degrés. Une première expérience pilote a été mise en place, et après un bilan intermédiaire qui traduisait très généralement la satisfaction, la démarche se poursuit aujourd'hui. Dans la mesure du possible bien sûr, ses conclusions prendront en compte les observations de tous les partenaires.

Le développement des structures d'accueil répond à un même souci. Directement ou en appuyant des initiatives privées, il s'agit de garantir aux parents que, si leur activité professionnelle ne leur permet pas de l'assurer eux-mêmes, leurs enfants bénéficieront d'un encadrement de qualité.

Le travail de prévention qui a été conduit par les services dentaire et de santé traduit une même volonté. L'offre est sans cesse améliorée, voire étendue, à l'image cette année des prestations psychopédagogiques.

Enfin, projetant cet appui au-delà du cadre et du temps de l'école, l'Office d'orientation scolaire et professionnelle imagine comment, à ce stade conseiller et accompagner toujours mieux celles et ceux qui, d'un coup, vont

entrer dans le monde professionnel : séances d'information aux parents et aux enseignants, contacts avec l'économie et depuis cette année, grâce à la nouvelle structure Start'Up, appui et accueil pour ceux qui n'ont pas encore de projet ou de perspectives.

C'est cet état d'esprit toujours qui a conduit la réflexion induite par l'entrée en vigueur de la réforme EtaCom. La préoccupation a été constamment de maintenir la qualité et les acquis mis en place au fil des ans. Ainsi une convention a-t-elle été négociée avec le Département cantonal de la formation et de la jeunesse, afin que les services communaux puissent, sous le contrôle de l'État bien sûr, continuer à gérer les activités liées à l'école avec les compétences et selon des procédures qui ont largement fait leurs preuves.

On le voit, 2001 a donc été une année riche de réflexions et de projets. Certes, tout n'a pu (et ne pourra pas forcément) être réalisé, il y a parfois loin de l'idéal à la réalité budgétaire ! Cependant, l'enthousiasme et l'engagement des collaborateurs de la direction démontrent, et c'est là l'essentiel, que tous ont bien compris sa vocation, qui est de favoriser l'épanouissement des adultes de demain, ceux dont dépendront finalement le développement et la prospérité de la cité. Un défi certes, mais aussi un bel investissement pour l'avenir !

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général comprend quatre sections :

- le secrétariat proprement dit,
- les activités culturelles,
- "Cultes et temples",
- la comptabilité.

Activités

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent être résumées comme suit :

- coordination des activités de la direction : conférences des chefs de service plénière et partielle, réception et répartition du courrier; échancier;
- relations extérieures et communications : bulletin d'informations "Lausanne écoles", Association des parents d'élèves, Associations professionnelles d'enseignants, Association vaudoise des écoles privées;

- secrétariat des commissions scolaires primaire et secondaire, de l'arrondissement secondaire lausannois et de l'enseignement spécialisé : planification des séances, administration, exécution des décisions;
- gestion des activités culturelles de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse, présentés sous forme d'animations, d'initiations ou de spectacles;
- participation aux divers conseils et comités des écoles de musique et d'art dramatique subventionnées par la Ville;
- gestion de la section "Cultes et temples" : personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes;
- comptabilité de direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel.

Le Secrétaire général participe en outre aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique), du groupe de pilotage GePeL (politique du personnel de l'administration communale) et de celui de la Plateforme Adolescence (forum de réflexion sur les problèmes liés à la jeunesse).

Organisation et personnel

Selon l'organigramme du service, le Secrétariat général comprend 17 personnes (= 15.8 postes EPT). S'y ajoute un poste de formation, occupé, jusqu'en juillet par une apprentie, aujourd'hui par un stagiaire MPC. A l'exception d'une collaboratrice (comptable à 50%), les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière.

4 d'entre elles, dont le Secrétaire général (= 4 postes EPT) et l'apprenti ou stagiaire sont rattachées au secrétariat proprement dit.

2 personnes (= 2 postes EPT) s'occupent des activités culturelles.

2 personnes (= 2 postes EPT) constituent la section "Cultes et temples" qui gère en outre le personnel des paroisses protestantes (concierges, organistes et sacristains) soit 42 personnes (= 11.4 postes EPT).

9 personnes (= 7.8 postes EPT) composent le personnel de la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : la Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, les 7 chefs de service de la direction ainsi que la responsable de la section de psychologie scolaire.

Nombre de séances : 33.

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux diverses interpellations et motions. La CCS traite également de

tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

CONFÉRENCE PARTIELLE DES CHEFS DE SERVICE (POINT DE RENCONTRE)

Composition : la Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, le Secrétaire général, les chefs des services des écoles primaires et secondaires, de santé, de la jeunesse et des loisirs, ainsi que la responsable de la section de psychologie scolaire.

Nombre de séances : 15.

Le Point de rencontre réunit les responsables qui ont plus particulièrement des activités "de front", c'est-à-dire ceux dont les services sont directement en contact avec les enfants ou adolescents, dans ou hors de l'école. Ils peuvent ainsi échanger informations et expériences, et imaginer et coordonner les réponses qu'ils donneront aux problèmes auxquels, avec leurs collaborateurs, ils sont confrontés dans leurs domaines respectifs.

AUTRES RÉUNIONS

La CCS dans son ensemble a participé à deux réunions d'échanges et d'informations avec la Conférence départementale du DFJ.

D'autre part, accompagnée de deux représentants de la CDL (Conférence des directeurs lausannois), une délégation a reçu le comité de l'APE (Association des parents d'élèves), section de Lausanne.

COMMISSION SCOLAIRE

Composition : la Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 20 membres avec voix délibérative, désignés par la Municipalité sur proposition des partis politiques (proportionnellement à leur représentation au Conseil communal), 2 membres avec voix consultative, représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de réunions : 10.

Le bureau de la commission scolaire a, pour sa part, réglé par consultations téléphoniques les affaires courantes qui lui incombent.

Principaux sujets traités :

- plan de rentrée 2001/2002,
- mises au concours du printemps : 7 préavis de nomination d'enseignant(e)s primaires; 21 préavis de nomination d'enseignant(e)s secondaires,
- mises au concours de l'automne : 11 préavis de nomination d'enseignant(e)s secondaires,
- préavis de nomination pour la direction de l'établissement secondaire du Belvédère,
- préavis de désignation de 10 doyen(ne)s (6 dans l'enseignement primaire, 4 dans l'enseignement secondaire),
- décisions ou préavis en matière de demandes de congés d'enseignant(e)s ou d'élèves,
- fixation des demi-journées de congé pour 2002 (conformément à la loi scolaire du 12 juin 1984, art. 100).

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARRONDISSEMENT SECONDAIRE LAUSANNOIS

Composition : 16 délégués des commissions des établissements secondaires de l'arrondissement (Lausanne : 9; Le Mont-sur-Lausanne : 3; Epalinges : 2; Savigny/Forel (Lavaux) : 2).

Nombre de réunions :

- de la commission : 0
- du bureau : 0.

Aucun problème particulier n'a justifié la convocation de la commission. D'autre part, dans un souci d'économie des moyens et d'efficacité, les décisions relevant du bureau (ratifications de préavis de nomination de directeurs et d'enseignant(e)s secondaires) ont été prises sans réunions physiques, au terme de consultations par correspondance électronique ou téléphonique.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SECONDAIRE

Composition : 9 membres, conseillers municipaux des communes de l'arrondissement secondaire lausannois (Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Forel-Lavaux, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Savigny).

Nombre de réunions : 3.

Principaux sujets traités :

- réorganisation du territoire scolaire,
- situation des constructions scolaires,
- comptes 2000.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Composition : la Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 5 membres avec voix délibérative, délégués de la commission scolaire, 1 membre avec voix consultative, représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de séances : 2.

Principaux sujets traités :

- bilan des orientations en fin d'année scolaire 2000/2001,
- bilan de la rentrée scolaire 2001/2002, avec la collaboration du corps enseignant des classes d'enseignement spécialisé.

UNION DES COMMISSIONS SCOLAIRES VAUDOISES (UCSV)

Une délégation de la commission scolaire lausannoise a participé à l'assemblée cantonale des délégués de l'UCSV le 4 octobre 2001 et à deux séances de travail les 11 septembre et 5 décembre 2001. Ce sont évidemment les conséquences, pour les commissions, de la réorganisation scolaire mise en place dans le cadre d'EtaCom qui ont été essentiellement évoquées.

DIVERS

Souvenir du temps où la gestion des bâtiments de l'enseignement professionnel relevait des communes, l'immeuble de la rue de Genève 57, ancienne annexe de l'EPSIC est resté propriété de la Ville et sa gestion relève du Secrétariat général.

Il abrite trois institutions : des salles de cours pour GIM-Vd (groupement vaudois des industries mécaniques) dans l'aile Sud, le Théâtre Arsenic dans le corps central et une partie de la section communication de l'EIVd dans l'aile Nord.

Des travaux d'assainissement des installations sanitaires ont été entrepris dans la zone occupée par GIM-Vd. En contrepartie, une hausse échelonnée des loyers a été arrêtée, qui permettra de gérer ce patrimoine selon des principes économiques normaux.

Le subventionnement du Théâtre Arsenic relève du service des affaires culturelles.

Des négociations sont en cours avec les services cantonaux des gérances et des achats et de la formation professionnelle, pour revoir une convention qui, pour le moment, assure à l'enseignement professionnel une utilisation gratuite des lieux.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En son temps, le Conseil communal avait exprimé le vœu que :

- "chaque élève ait l'occasion, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire de prendre part à une animation théâtrale,
 - la Municipalité favorise la création de spectacles destinés aux jeunes élèves,
 - l'expérience du chéquier-théâtre soit poursuivie et élargie; elle devrait être accompagnée d'une information faite à l'intention des élèves des écoles".
- (BCC Bulletin du conseil communal 1982, page 869).

C'est pour donner suite à cette recommandation que ces activités ont été mises sur pied. Dès lors qu'elles permettent aux enfants et adolescents d'aborder une forme de culture qu'ils n'auraient peut-être pas découverte autrement, il n'est pas interdit d'y voir une contribution au rayonnement culturel de Lausanne.

Trois domaines sont proposés aux enseignants, en fonction de l'âge de leurs élèves : le théâtre, la musique et la danse. Ils sont offerts sous la forme de spectacle, ou d'animation-initiation associée ensuite à une représentation, ou encore d'animation-improvisation dans laquelle les élèves sont directement impliqués.

Des propositions sont soumises aux enseignants en début d'année scolaire, les programmes établis au gré des inscriptions et les classes convoquées. Selon l'éloignement, leur transport est également organisé.

ANIMATION THÉÂTRALE (ANNÉE SCOLAIRE 2001/2002)

L'animation théâtrale est offerte aux degrés 1 à 4 (primaires) et 5 à 9 (secondaires).

Classes de 1ère à 4e années primaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation de 1 jour en aula et spectacle lié <i>Zaza et les dominos</i>	58 (1P à 4P)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Le pacte des oubliées</i>	86 (1P à 4P)

Classes de 1^{ère} à 4^e années primaires (suite)

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Silhouette et Tracassin</i>	70 (1P à 4P)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 14 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves	8 (4P)

Classes de 5^e à 9^e années secondaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau. Thèmes :	(6 ^e à 9 ^e)
	– Matches d'improvisation	49
	– L'imagination est un muscle	33
Petit Théâtre	Animation en classe (3 fois 2 périodes) suivie du spectacle <i>C'est la honte</i>	(6 ^e et 7 ^e) 14
École de théâtre pour enfants et adolescents	Animation au théâtre "L'expression orale en classe : une priorité" (2 fois 3 périodes)	(6 ^e à 9 ^e) 28
Théâtre Transfuge et l'Atelier ET	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thèmes :	(6 ^e à 9 ^e)
	– Mise en vie d'un texte narratif	7
	– Sensibilisation au travail du poème	2
Cie de danse Philippe Saire	Animation au théâtre (2 fois 3 périodes) et spectacle de danse	(6 ^e à 9 ^e) 19

Pour l'année scolaire 2001/2002, l'animation théâtrale a été offerte à 527 classes (257 primaires et 270 secondaires). Au total, 374 classes (71%) se sont inscrites (222 primaires [85.4%] et 152 secondaires [59.6%]).

Le taux d'inscriptions est stationnaire :

1992/93	74.6%
1993/94	79.5%
1994/95	79.1%
1995/96	80.9%
1996/97	75.1%
1997/98	74.6%
1998/99	75.8%
1999/2000	76.6%
2000/01	71.0%

Spectacles

Représentations offertes aux classes enfantines et primaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Petit Théâtre	Joyeux Noël	48 (2P à 4P)
Petit Théâtre	Flon-flon et musette	42 (2P à 4P)
Petit Théâtre	C'est la honte	25 (2P à 4P)
E'pericoloso sporgesì	Contes à rebours	88 (EE à 4P)
Théâtre Globule	Galipettes et petits bouts	73 (EE à 2P)
TPEL	Zaza et les dominos	18 (1P à 4P)
Cie Doris Vuilleumier	Cube et noyau de pêche	24 (EE à 2P)
Gil Chovet - Rêve en stock	La balade en parasol	39 (1P à 4P)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Cie Humbert	Le journal d'Anne Frank	40 (6 ^e à 9 ^e)
A. Cellier et J. Duperré	Voyage au bout des notes	62 (5 ^e à 9 ^e)
R. Cuneo	Dis, Bobby Lapointe	8 (7 ^e à 9 ^e)
Théâtre Transfuge	Commencements	15 (6 ^e à 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Partie Racket (violence)	48 (5 ^e à 7 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	21 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Un père en pétard (toxicomanie)	29 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Bien cuit ou à point (alcool)	38 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Le démon des maux (violence verbale)	55 (6 ^e à 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	20 (5 ^e à 9 ^e)
Manon Schick	Libres et égaux (droits de l'homme)	20 (9 ^e)
Cie Jânia Batista	Brésil	22 (5 ^e à 9 ^e)

ABONNEMENT CULTUREL

L'abonnement culturel est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques pour le prix de fr. 9.–. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les troupes et théâtres, à raison de fr. 10.– par billet.

2 071 billets ont été vendus pour les 17 spectacles suivants :

- Vidy Lausanne
 - L'homme mauvais (68 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Ay ! Quixote (81 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - Mamie Ouate en Papoasie (55 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Juliette et Roméo (447 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - La Tribu Iota (104 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Le livre de ma mère (49 billets vendus en 8^e, 9^e);
- Théâtre Kléber-Méleau
 - On achève bien les chevaux (91 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - Histoire du prince Tandi (50 billets vendus en 8^e, 9^e);
- Théâtre de l'Arsevic
 - Bérénice (85 billets vendus en 9^e);
 - La noce chez les petits bourgeois (226 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - La sonate des spectres (36 billets vendus en 9^e);
 - Hip-hop our God (310 billets vendus en 8^e, 9^e);
- TML Opéra
 - Europa Danse (36 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - La Guerra d'Amore (43 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Nederlands dans Theater III (43 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
- Compagnie de danse Philippe Saire
 - Les Affluents (22 billets vendus en 8^e, 9^e);
- Ligue d'Improvisation Suisse
 - Match d'improvisation (325 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e).

D'entente avec les directeurs des théâtres participant à l'abonnement culturel, quelques spectacles qui n'ont pu être inscrits dans le programme de base, pour des raisons de dates par exemple, sont offerts aux élèves en cours d'année scolaire, aux mêmes conditions financières.

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES LYRIQUES

Le TML Opéra propose aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister aux

répétitions générales de quelques-uns des spectacles qu'il présente.

En 2001, les opéras suivants ont été ainsi offerts à 611 élèves et accompagnants, au Théâtre Municipal :

Lucio Silla	58 billets offerts
La Cenerentola	242 billets offerts
Le nez	165 billets offerts
Falstaff	146 billets offerts

INITIATION À LA MUSIQUE

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Cet orchestre propose des séances d'initiation destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique. Les artistes illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Les 5 et 6 mars et 13 novembre 2001, des élèves des écoles secondaires lausannoises ont bénéficié des animations dispensées par les musiciens du Sinfonietta dans les aulades établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée.

Ces démonstrations ont réuni respectivement 720 et 893 élèves.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements secondaires lausannoises.

CINÉ DU MUSÉE ZOOLOGIQUE

Le Ciné du Musée a pour objectif de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. En raison des travaux entrepris dans l'aula du Palais de Rumine, et qui se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'été 2001, la saison 2001 a été limitée à la période octobre-décembre, ce qui explique la diminution de la fréquentation. Toutefois la promotion destinée tant au grand public qu'aux enseignants a désormais repris, et elle devrait permettre de faire rapidement revenir les visiteurs et spectateurs.

Statistiques de fréquentation 2001

Nombre de séances : 21 (2000 : 15)

Séances		Nbre de spectateurs		Nbre de classes		
		2000	2001	2000	2001	
Jeu	après-midi	14h15 ¹	2 278	1 069	125	61
Mer	credi matin	9h00 ²	1 955	731	119	36
Supplémentaires			-	-	-	-
Mer	credi après-midi	14h30 ³	1 859	604	-	-
			6 092	2 404	244	97

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Créé en 1987, le bulletin d'informations "Lausanne écoles" est distribué à tous les parents des écoliers lausannois. Chaque numéro comprend un éditorial, traitant d'un problème de fond. Deux ou trois articles abordent ensuite des sujets d'actualité suivant le moment de l'année scolaire. Enfin, un mémento indique les dates les plus utiles.

Conformément au vœu de la commission de gestion (1999, observation no 32), un avis en 6 langues signale désormais aux lecteurs allophones que des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Association "Appartenances", du Centre social protestant ou du bureau lausannois des immigrés.

Trois numéros ont été publiés en janvier, mai et septembre 2001.

ÉCOLES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (CML)

L'institution comprend deux sections, musique et art dramatique.

La Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation préside la SI Conservatoire SA et siège au Conseil de fondation. Le Secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction du Conservatoire. Il préside également le fonds de prévoyance et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2001, le Conseil de fondation a tenu 5 séances et le Comité de direction 11 séances (dont 2, extraordinaires, liées au changement de direction). Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- organisation de la nouvelle direction à la suite de la démission du directeur et du départ à la retraite de la responsable administrative,
- suivi de la gestion financière : le transfert à l'État des charges liées à l'enseignement professionnel s'est opéré sans heurts,
- salaires : suppression et remboursement de la contribution de solidarité (comme l'a fait pour ses collaborateurs l'État, dont la politique sert de référence dans ce domaine),
- poursuite du processus d'intégration dans une HEM (Haute école de musique),
- réflexion sur les conséquences de la création de la HET (Haute école de théâtre) pour la section pré-professionnelle d'art dramatique,
- contacts pour la prise en charge, par le Conservatoire, de la formation musicale des futurs maîtres généralistes et semi-généralistes de la HEP (Haute école pédagogique),
- poursuite des démarches pour l'adaptation du statut des professeurs,
- relations entre la direction et le corps enseignant.

SECTION MUSIQUE

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, A secondaire I à IV, certificat A)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(50%)	560
Autres communes vaudoises		522
Cantons romands		30
Autres cantons suisses		-
Étranger		7
Total		1 119

Par rapport à 2000, on observe une diminution de 2.6%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à III - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(36.8%)	14
Autres communes vaudoises		18
Cantons romands		6
Autres cantons suisses		-
Étranger		-
Total		38

Par rapport à 2000, on observe une diminution de 21%.

Classes non professionnelles (classe "adultes")

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(35.3%)	6
Autres communes vaudoises		9
Cantons romands		1
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		17

Cette classe qui était auparavant incluse dans la catégorie non professionnelle apparaît pour la première fois à la statistique. Cette distinction a été opérée pour des raisons de transparence budgétaire dès lors que les écologues de la classe "adultes" permettent son autofinancement.

Classes professionnelles

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(45.5%)	138
Autres communes vaudoises		73
Cantons romands		68
Autres cantons suisses		10
Étranger		14
Total		303

Par rapport à 2000, l'effectif est stable.

SECTION ART DRAMATIQUE

Classe pré-professionnelle	13 élèves
Classe professionnelle	26 élèves

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(28.2%)	11
Autres communes vaudoises		14
Cantons romands		12
Autres cantons suisses		-
Étranger		2
Total		39

Par rapport à 2000, on observe une diminution de 22%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2000/2001

- 53 attestations ou certificats ont été délivrés aux lauréats des classes non professionnelles,
- 73 l'ont été aux étudiants des classes professionnelles, dont 18 virtuosités (et parmi celles-ci 7 ont été assorties de félicitations),
- 16 candidats ont obtenu leur brevet pour l'enseignement de la musique,
- 10 diplômes ont été attribués à des étudiants de la section d'art dramatique.

ÉCOLE SOCIALE DE MUSIQUE (ESM)

La Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le Secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2001, cette instance a tenu 4 séances. Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- mise à disposition des locaux par la Ville de Lausanne,
- contrôle et réduction des dépenses,
- maintien des écolages à un prix "social", abordable pour le plus grand nombre,
- suppression de la contribution de solidarité,
- adoption d'un concept global de développement "qualité" et d'une réflexion générale, sur la formation continue du corps enseignant,
- renouvellement de l'informatique de l'administration (grâce à l'appui de la Loterie Romande),
- ouverture du site Internet de l'école.

Statistiques

Cours offerts	1 142	- 0.1%
Cours individuels	687 élèves	- 1.5%
Cours collectifs	455 élèves	- 2.0%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(83.7%)	870
Autres communes vaudoises		170
Total		1 040

Par rapport à 2000, on observe une augmentation de 1%.

ÉCOLE DE MUSIQUE (EMVL)

L'École de musique poursuit un double objectif :

- favoriser la relève dans les fanfares et harmonies de la Ville,
- intéresser la jeunesse à la pratique d'un instrument et à la culture musicale.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(73%)	128
Autres communes vaudoises		48
Total		176

Par rapport à 2000, on observe une diminution de 0.6%.

On constate donc que même si l'évolution des effectifs de l'école suit celle des corps de musique, qui peuvent parfois rencontrer des problèmes de recrutement, celui de l'école reste stable.

2001 a été marqué par une grave crise entre les partenaires de l'EMVL, direction et corps de musique. Des mesures énergiques ont été prises toutefois, qui ont abouti à la rédaction de nouveaux statuts et à la mise en place d'un conseil d'école de 9 membres, composés de représentants des fanfares, du monde de la musique et de l'autorité politique et administrative de la Ville.

Si la situation structurelle paraît stabilisée, les incertitudes liées aux locaux demeurent puisque le nouveau propriétaire de l'immeuble qui abrite l'école entend le transformer. Une prolongation de bail a pu être obtenue jusqu'au 31 décembre 2002, mais l'EMVL aura dû, d'ici cette date, trouver de nouvelles salles pour accueillir ses élèves.

ÉCOLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE ACTUELLE (EJMA)

La Directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le Secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction de l'EJMA.

En 2001, le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois et le Comité de direction 8 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- poursuite de la recherche de financements extérieurs, notamment auprès de l'économie privée,
- suivi de la gestion financière, création de rubriques d'amortissement/renouvellement (immeuble et instruments),
- contrôle financier : entretien, énergie, contentieux,
- statut des professeurs : amélioration des conditions salariales pour atteindre le seuil inférieur des barèmes prévus,
- élaboration d'une infrastructure réglementaire complète (enseignants, élèves, examens, administration),
- examen des projets de la direction : ouverture de nouveaux cours, master-classes, organisation de manifestations, participation à des festivals,
- intégration dans la HEM-SO.

Statistiques

Catégorie libre	688	+ 17.0%
Catégorie professionnelle	101	- 25.2%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(51.6%)	407
Autres communes vaudoises		310
Cantons romands		56
Autres cantons suisses		13
Étranger		3
Total		789

Par rapport à 2000, on observe une augmentation de 9.1%.

GYMNASSE DU SOIR

Cette école pour adultes, qui permet à toute personne n'ayant pas suivi une filière académique d'obtenir un titre lui ouvrant les portes de la voie universitaire a été voulue, imaginée et créée à l'instigation de la Ville (1965, préavis no 262). C'est pourquoi, le Secrétaire général en préside à la fonction le Comité de direction.

L'entrée en force de la réforme EtaCom a fondamentalement modifié le financement de l'institution : à partir du 1^{er} janvier 2001, l'État a en effet repris à son compte la totalité du subventionnement qui avait été, dès l'origine assuré à égalité par le Canton d'une part, la Ville de Lausanne et, à titre volontaire, les communes de domicile des étudiants de l'autre. Ce rééquilibrage économique impliquera une reformulation de la convention fondatrice du Gymnase du Soir, ce qui aura certainement des conséquences sur les liens organiques entre la Ville et cette école.

Statistiques

Effectif des étudiants

Maturité suisse (4 ans)	76 élèves
Maturité fédérale (3 ans)	78 élèves
Examen préalable à la Faculté SSP	65 élèves
Examen préalable à la Faculté des lettres	35 élèves
Examen préalable à la Faculté HEC	5 élèves
Examen préalable à la Faculté des sciences	4 élèves

Domiciles des étudiants

Lausanne	(39%)	97
Autres communes vaudoises		143
Cantons romands		23
Autres cantons suisses		-
Étranger		-
Total		263

Par rapport à 2000, on observe une diminution de 6.7%.

Résultats aux examens 2001

Maturité fédérale (3 ans)	19
Examen préalable à la Faculté SSP	14
Examen préalable à la Faculté des lettres	6

Examen préalable à la Faculté HEC	-
Examen préalable à la Faculté des sciences	1

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation est membre du Comité de direction de l'UPL.

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continues et permanentes.

Les participants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens qui permettent d'obtenir des diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves.

4 500 personnes environ fréquentent chaque année les cours de l'UPL.

CULTES ET TEMPLES

La responsabilité des communes vaudoises à l'égard des religions protestante et catholique trouve son fondement dans deux textes légaux, la loi du 2 novembre 1999 sur l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (loi ecclésiastique) et celle du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.

Il revient donc aux communes qui abritent des locaux de cultes d'en assurer les frais d'entretien et de fonctionnement (énergie, achats de matériel, réparations, etc.).

Cette obligation inclut également les salaires des organistes, des concierges et des sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques.

Au nombre de ces derniers figure celui du Bois-Gentil dont les travaux ont été achevés à l'automne (préavis no 26, 1998). Abritant les activités des paroisses catholique de St-André et protestante de Bellevaux-St-Luc (dont les chapelles - provisoires - ont été détruites), il est compris dans un ensemble qui comprend des locaux scolaires et une halte-jeux. Géré par une fondation, il jouera un rôle important dans la vie associative de tout le quartier. L'inauguration officielle du site aura lieu au printemps 2002.

Un certain nombre de travaux d'entretien qui avaient été prévus dans les églises n'ont toutefois pu être entrepris dans le cadre du budget finalement alloué à cette fin, et les interventions ont été limitées aux tâches les plus urgentes. Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons :

- *Notre Dame du Valentin (cath)* : relevage de l'orgue (fin du remboursement à la paroisse),
- *St-Nicolas-de-Flüe (cath)* : présentation du préavis no 249 pour la réhabilitation des façades endommagées par la carbonatation (investissement partagé avec les communes de Belmont et Pully sur lesquelles s'étend également la paroisse),
- *St-Rédempteur (cath)* : réfection du porche (fin du remboursement à la paroisse),
- *La Sallaz (prot)* : réfection du beffroi,

- *Montriond (prot)* : remplacement de la chaudière (mise en conformité aux normes OPAIR),
- *St-Laurent (prot)* : remplacement de la sonorisation,
- *St Matthieu (prot)* : réfection du beffroi,
- *St-Paul (prot)* : réfection - d'urgence - de la cour (assainissement des conduites des eaux claires et usées), demande de crédit supplémentaire,
- *Sévelin (prot)* : réfection du porche.

COMPTABILITÉ

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires,
- traitements du personnel,
- factures fournisseurs et débiteurs.

Cette activité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation et de la jeunesse, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 889 personnes (570.4 postes EPT) alors que 2 304 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 20 600 factures fournisseurs et a émis environ 52 800 factures débiteurs.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le paiement (la plupart du temps par acomptes échelonnés) des subventions.

Les responsables de cette section ont été particulièrement sollicités pour établir et vérifier les modifications commandées par la démarche EtaCom, qui ont, directement ou indirectement, des incidences sur la plupart des services de la Direction (Secrétariat général, Service des écoles primaires et secondaires, Office d'orientation scolaire et professionnelle, Service de santé).

Ils ont ainsi dû procéder, généralement dans l'urgence, à nombre de simulations (frais administratifs, coût de l'élève, prestations de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, des infirmières et psychologues scolaires, etc.).

C'est à eux également qu'il incombe d'établir les décomptes qui permettront d'obtenir le remboursement des dépenses effectuées par la Ville, mais remboursées par le Canton, dans le cadre du compte de régulation.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Durant l'année 2001, le service s'est vu confronté à un défi important. En effet, la stricte application d'EtaCom, entré en vigueur au 1er janvier, posait un problème particulièrement délicat à la ville de Lausanne, puisque la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les

communes aurait pu signifier la remise en question du mode de gestion des écoles lausannoises.

Mis en place dès 1986, ce système se caractérise par une étroite intégration des gestions administrative, financière, technique et pédagogique. C'est ainsi que le service et les directeurs des établissements lausannois se sont progressivement répartis les responsabilités du fonctionnement des structures scolaires. Le service s'est donc vu confier la gestion de tâches transversales communes à l'ensemble des écoles lausannoises et relevant de la gestion de la scolarité proprement dite : réception des élèves arrivant de l'extérieur, accueil des élèves allophones, mise au point du plan de rentrée, harmonisation des procédures en matière de pédagogie compensatoire, etc.

Retirer au service communal toutes les tâches qu'EtaCom a prévu de confier entièrement au canton et limiter son action à la gestion du parc immobilier, des réfectoires, des devoirs surveillés et des transports aurait eu un double effet négatif :

- celui de démanteler une structure de gestion et un mode de répartition patiemment mis en place et qui a prouvé son adéquation et ses avantages pour le fonctionnement de 12 établissements sur un même territoire communal;
- celui de devoir créer de toutes pièces, sous la seule égide du canton, une nouvelle structure administrative distincte de l'existante qui aurait été chargée de réaliser la majorité des tâches indispensables de coordination déjà assumées aujourd'hui à satisfaction par le service communal.

Le Conseil d'État et la Municipalité ont donc confié à un groupe de travail composé des principaux responsables des services concernés du Département de la Formation et de la Jeunesse et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation la tâche d'élaborer une convention destinée à régler de manière spécifique le problème de la gestion de la scolarité obligatoire à Lausanne. Au terme des travaux de cette commission, un accord, mis au point en décembre 2001, prévoit :

- un mandat confié au service des écoles de Lausanne pour plusieurs tâches transversales relevant du canton, qui seront effectuées en collaboration avec les directions des établissements scolaires, ainsi qu'une mission de coordination dans la gestion scolaire lausannoise;
- le maintien du rattachement du personnel administratif à l'administration communale;
- les modalités financières de la prise en charge par l'État des tâches cantonales confiées au service des écoles.

Cet accord permet également de donner une base juridique à la structure intitulée jusque-là Conférence des directeurs lausannois (CDL), qui est l'organe assurant le fonctionnement et la coordination de la gestion des écoles lausannoises. Lausanne bénéficiera dès le début de l'année 2002 du gros travail de clarification qu'a permis l'élaboration de cette convention. La nouvelle "région Lausanne", définie par le canton dans le cadre de la réorganisation scolaire du territoire, sera ainsi opérationnelle, contrairement aux autres régions du canton pour lesquelles l'essentiel reste à construire.

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'effectif du personnel a légèrement augmenté. Il se compose de 277 personnes pour 159 EPT. Cette augmentation est plus particulièrement due à la création de 5 postes de secrétaires à temps partiel pour les secrétaires des établissements primaires et à la réorganisation du fonctionnement des fermes pédagogiques, à l'occasion de la mise sur pied des "24 heures à la ferme".

La répartition par profession est la suivante :

Personnel administratif

- 15 personnes travaillant à Chauderon;
- 41 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien et divers

- 80 concierges, 2 maîtres nageurs et 113 nettoyeuses;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques;
- 8 responsables des corps de musique, orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

Dans le cadre de l'opération GePel, le service a mis l'accent sur la rédaction des profils de poste du personnel administratif du service basé à Chauderon. Cette opération a permis de procéder à un remodelage des postes de travail, finalisant ainsi dans le détail les conséquences de la fusion des services des écoles primaires et secondaires réalisée en 1998. Les descriptions de postes du personnel administratif des établissements n'ont pas été traitées en priorité, puisque le statut de l'ensemble de ce personnel dépend plus particulièrement de la convention en cours de négociation avec l'État de Vaud. En principe, les descriptions de poste pour ce personnel, élaborées en collaboration avec les directeurs des établissements, devraient être achevées en juin 2002. Pour l'ensemble du personnel de conciergerie, cette vaste opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

PRÉAVIS, MOTIONS ET INTERPELLATIONS

Sur les 6 préavis élaborés par le service et adoptés par la Municipalité en 2000, deux d'entre eux ont été votés le 20 mars 2001 par le Conseil communal (**préavis no 169 et préavis no 188**). En octroyant au cours de la même séance près de fr. 43 000 000.- de crédits pour des constructions scolaires, le Conseil communal a ainsi donné son aval à la réalisation de deux objectifs prévus dans le programme de législature :

- l'extension du collège d'Entre-Bois, qui permet enfin, en lieu et place du projet de collège à l'Hermitage, de doter le secteur nord de la ville d'une infrastructure scolaire comparable à celle des autres secteurs;
- le remplacement du vieux pavillon scolaire de Provence par un petit collège de quartier, qui représente une étape de la très vaste opération de rénovation et d'assainissement du parc immobilier scolaire.

Sur ce dernier aspect, une réponse détaillée à une interpellation sur l'état des bâtiments scolaires a permis de faire le point sur la planification prévue pour rattraper le retard pris depuis plusieurs décennies dans l'entretien de ce parc et sur les projets qui devraient permettre de faire face à une pénurie grandissante de locaux scolaires. Une part importante du chapitre consacré au secteur bâtiments revient plus en détail sur cette question.

Trois motions en suspens n'ont pu être traitées, en particulier en raison de la surcharge liée à l'élaboration de la convention, aux nombreux chantiers et groupes de travail en cours ainsi qu'à l'énergie considérable déployée dans la mise en place des descriptions de postes des collaborateurs.

Une motion relative à l'harmonisation des horaires scolaires a fait l'objet du **rapport-préavis no 248, du 18 octobre 2001**, qui sera soumis au Conseil communal au début de l'année 2002.

PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS

Outre ceux relatifs au parc immobilier qui font l'objet d'un chapitre ad hoc, le service est impliqué dans plusieurs projets, élaborés souvent en collaboration avec d'autres services.

Harmonisation des horaires scolaires

Selon la décision prise fin 2000 par le groupe de travail ad hoc, 3 établissements primaires ont adopté un des horaires expérimentés à l'établissement d'Entre-Bois durant l'année scolaire 2000-2001. Cet horaire prévoit la suppression des leçons du mercredi matin au profit d'un allongement des quatre autres matinées. Le début de l'école à 8h30 ainsi que la fin à 11h30 permettent, pour la grande majorité des élèves, une harmonisation des horaires des classes primaires et enfantines. Le rapport-préavis adopté par la Municipalité fait le point sur cette question délicate et précise que toute généralisation d'un tel horaire est subordonnée à quelques études complémentaires et surtout à la décision du canton, qui détient la compétence pour octroyer les autorisations nécessaires à son application. Sur la base de sondages effectués dans les établissements concernés, on constate que ce nouvel horaire rencontre une adhésion presque unanime des parents et des enseignants.

Études surveillées et APEMS : vers un nouveau concept

Pour résoudre les différents problèmes posés par la cohabitation des études surveillées et des APEMS (critères d'admissions, tarifs, statut des surveillants, horaires, information aux parents, etc.), un groupe de travail élargi s'est constitué en juillet 2001. Il est formé de représentants de toutes les catégories de personnes concernées par la gestion et la mise en œuvre de ces deux structures. L'objectif du groupe est de s'appuyer sur la situation transitoire instituée durant l'année scolaire 2001-2002 pour proposer :

- une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement de la coordination entre ces deux structures;
- une nouvelle définition des objectifs des devoirs surveillés;
- une clarification de la question des tarifs pratiqués;
- une clarification du statut des surveillants d'études;

- une amélioration de l'information aux parents et de la concertation entre les différents professionnels impliqués.

Un rapport intermédiaire a été élaboré en décembre, qui servira de base aux décisions qui seront prises pour la rentrée scolaire 2002.

Informatique de gestion : le projet SAGES

Un pas de plus a été franchi dans l'étude préalable destinée à la mise sur pied d'un nouveau système de gestion des élèves et des classes. Le COPIL informatique a en effet adopté les grandes lignes d'un projet élaboré en collaboration avec le SOI et en coordination avec le DFJ. Mais l'ambition du projet est de dépasser le seul cadre scolaire pour étendre la gestion du fichier des élèves à l'ensemble des enfants lausannois, permettant ainsi de faciliter l'organisation des structures périscolaires et de la petite enfance. D'où l'intitulé du projet : Système d'Aide à la Gestion de l'Enfance et de la Scolarité.

D'autre part, le réseau mis en place s'est étendu à l'ensemble des postes administratifs des établissements et fournit une infrastructure précieuse, y compris pour l'informatique pédagogique (salles d'informatique, postes de travail dans les salles des maîtres, économistes).

Enfin, l'accent a été mis en 2001 sur l'installation du logiciel cantonal de gestion des établissements (LAGA-PES), en particulier au niveau de la formation et de l'appui au personnel administratif.

La présence d'un réseau performant donne une base cohérente au système d'information du service et améliore considérablement la communication avec les directions des établissements.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence des directeurs d'établissements scolaires lausannois (CDL)

La Conférence des directeurs lausannois, dont le chef du service fait partie, s'est réunie 15 fois. Son bureau tient régulièrement séance pour la préparation des réunions plénières, qui alternent avec des séances partielles propres aux directions primaires ou secondaires.

L'année en cours a été marquée pour la CDL par de nombreuses discussions sur les modalités de collaboration entre les directions d'établissements et les services communaux concernés en vue de la mise au point de la convention relative à EtaCom.

Outre l'examen des cas d'élèves, et en particulier de l'orientation des nombreux élèves arrivant à Lausanne, ainsi que les questions relatives à la gestion courante des établissements, la conférence s'est penchée plus particulièrement sur :

- l'organisation et l'aggravation des situations d'élèves présentant des comportements difficiles à prendre en charge dans le cadre scolaire;
- les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le soutien socio-éducatif et l'appui aux maîtres dans la gestion de ces cas.

Parallèlement à la CDL s'est constituée une commission pluridisciplinaire de référence où sont représentés les services de santé et des écoles, les directeurs d'établissements ainsi que les services et institutions

cantonales. L'objectif de ce groupe est de suivre la mise en place des équipes pluridisciplinaires prévues dans la loi scolaire, l'expérimentation de nouvelles approches de prise en charge des élèves en difficultés ainsi que les modalités d'admission et d'orientation dans ces structures.

Plan de rentrée

L'élaboration du plan de rentrée s'est à nouveau déroulée dans des conditions difficiles en raison du refus du Conseil d'État d'ouvrir toutes les classes demandées par les établissements. D'où la surcharge de certaines classes, en particulier dans les classes VSB et de développement.

L'organisation des classes et leur répartition dans les bâtiments devient plus complexe en raison de la pénurie de locaux qui sévit dans plusieurs secteurs et de l'interférence avec les structures d'encadrement des élèves des classes enfantines et primaires.

Accueil des élèves allophones

Au terme de l'année scolaire, 246 élèves étaient scolarisés dans les classes et groupes d'accueil et 231 élèves du cycle initial et des classes primaires suivaient les cours intensifs de français.

Le dispositif en place pour l'accueil des élèves allophones comprend actuellement 12 classes d'accueil secondaires et 3 classes primaires, 5 groupes d'accueil pour les élèves de 4^e à 6^e année ainsi que 16 cours intensifs de français destinés aux élèves des cycles initial et primaire. L'équipe d'accueil, formée de deux doyennes et d'un doyen, assure notamment le travail de réception des élèves et de coordination des classes. Elle bénéficie désormais d'une infrastructure plus solide grâce à un équipement adéquat et à la création d'une petite structure administrative.

Devoirs et études surveillés

La répartition par établissement et par catégorie est la suivante :

Établissement	Nbre élèves	Nbre groupes
Primaires		
Floréal	221	20
Prélaz	310	33
Mon-Repos	229	25
La Sallaz	185	25
Entre-Bois	423	55
Total	1 368	158

Établissement	Nbre élèves	Nbre groupes
Secondaires		
Belvédère	48	3
Bergières	42	3
Béthusy	31	2
Elysée	34	3
Villamont	74	6
C. F. Ramuz	55	5
Montolieu	46	4
Total	330	26

Corps enseignant (voir tableaux ci-dessous)

Remplacement du corps enseignant primaire

En 2001, le service a effectué 1 549 remplacements (1 544 en 2000) d'une durée d'une demi-journée à une année. Sur ce nombre, on compte :

- 816 absences pour maladie;
- 733 absences pour d'autres motifs : cours de formation, service militaire, déménagements, mariages, congés personnels, etc.

Jubilaires

En 2001, la Municipalité a récompensé, pour leur fidélité à la commune, 82 enseignants, soit :

- 35 enseignants pour 20 ans;
- 28 enseignants pour 25 ans;
- 14 enseignants pour 30 ans;
- 5 enseignants pour 35 ans d'activité.

Réfectoires

Contrairement à ces dernières années, le nombre de repas servis dans les réfectoires scolaires a cessé de progresser. Pour l'année scolaire 2000-2001 il est presque identique à celui enregistré durant l'année scolaire précédente.

Établissement	Repas servis aux élèves		Total
	primaires	secondaires	
Belvédère	-	5 725	5 725
Béthusy	2 555	14 203	16 758
Élysée	7 273	9 589	16 862
Villamont	-	3 012	3 012
Rouvraie	-	9 018	9 018
Gd-Vennes	-	7 127	7 127
St-Roch	-	949	949
Signal	-	5 052	5 052
Arzillier	10 703	-	10 703
Total	20 531	54 675	75 206

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

La Banda

Malgré la démission d'une dizaine de musiciens à la fin de l'année scolaire 2000-2001, l'effectif de cet ensemble a pu être maintenu à une trentaine d'élèves grâce au succès de la campagne de recrutement qui a eu lieu au mois d'octobre. Ce renouvellement annuel d'une partie de l'effectif est rendu nécessaire par le départ des élèves ayant terminé leur scolarité ou souhaitant privilégier d'autres activités.

Le camp d'automne, qui s'est déroulé au Planemard sur Château-d'Oex, a servi de cadre à la préparation du concert de Noël pour lequel de nouvelles pièces de musique ont été composées par le directeur de La Banda, M. Jean-François Bovard.

Orchestre des collèges et gymnases

L'orchestre préparatoire et l'orchestre des collèges connaissent un accroissement réjouissant des effectifs et

l'entrée de nouveaux instruments. Par ailleurs, le répertoire s'est élargi, incluant en particulier des pièces contemporaines et apportant ainsi un soutien à la création. La surcharge de travail occasionnée par ces changements a nécessité une réadaptation du taux d'activité du directeur.

L'orchestre se produit en moyenne trois fois par an et, par le renforcement des contacts avec l'École Sociale de Musique, il est devenu en quelque sorte l'orchestre officiel de cette dernière.

Fifres et Tambours

Sous l'impulsion du nouveau directeur nommé en 2000, les Fifres et Tambours ont renoué des contacts avec les villes suisses et étrangères qui les avaient accueillis il y a un certain nombre d'années, offrant ainsi à ce groupe la possibilité de se déplacer et se produire en public. En cours d'année, un groupe de travail a été mis sur pied pour préparer la célébration du centenaire de cet ensemble, qui aura lieu en 2002.

Jeux internationaux des écoliers

A fin août 2001, une délégation de 23 personnes, soit 19 athlètes et nageurs, 3 responsables sportifs et un chef de délégation, a participé aux Jeux internationaux des écoliers qui se déroulaient à Szombathely, en Hongrie.

Malgré la présence de jeunes athlètes de haut niveau venus des quatre coins du monde et représentant une cinquantaine de villes, les Lausannois ont remporté deux médailles, une d'or en natation (100 m. brasse garçons) et une de bronze en athlétisme (100 m. garçons).

Fêtes scolaires

Des conditions météorologiques exceptionnelles ont permis un bon déroulement de ces manifestations. Année après année, les classes font un superbe travail de création pour les cortèges qui restent des moments forts de la vie de notre cité.

Fermes pédagogiques

Durant l'année 2001, 33 classes ont fréquenté la ferme pédagogique de Rovéréaz, à raison de 2 passages de 1 jour, à des saisons différentes.

Le Chalet-de-la-Ville a accueilli 32 classes. La formule des 24 Heures à la Ferme a été introduite au mois d'octobre 2001. Cette mise en activité a nécessité l'engagement d'une collaboratrice à temps partiel qui assure, du lundi après-midi au mercredi matin, les tranches d'heures de fin de journée et de début de matinée non prises en charge par l'animateur. Un bilan intermédiaire établi en fin d'année a démontré le succès de cette formule.

Camps et prêts d'équipement

Durant l'année scolaire 2000-2001, 164 classes, de la 7^e à la 9^e, ont participé à des camps de cinq jours. Le subside communal accordé est de fr. 50.- par élève pour les classes de 7^e à 9^e et de fr. 70.- par élève pour les classes de 9^e année qui effectuent un voyage d'étude. 3 058 élèves ont pu bénéficier de ce subside.

De plus, des aides individuelles sont accordées aux élèves dont les parents ne peuvent assumer entièrement

de tels frais. 586 élèves, soit 19.16% contre 17.87% l'année dernière, ont pu bénéficier de ces aides.

Le 54% des élèves qui sont partis en camps de ski ne disposaient pas du matériel nécessaire. Le service a donc mis des chaussures et des skis à disposition de 863 élèves.

Parking

Les écoles lausannoises disposent de 837 places de parc réparties dans 39 bâtiments. Le nombre de places par bâtiment scolaire varie de 2 à 86. Ces places de parc sont réservées aux enseignants, aux différents intervenants du milieu scolaire et à quelques employés communaux. Pour la plupart des bâtiments, le nombre de places à disposition ne suffit pas aux besoins exprimés. De plus, les parkings scolaires subissent une pression de plus en plus forte de la part du public, en particulier dans les secteurs où des zones macarons ont été créées.

Pour l'année scolaire 2000-2001, plus de 850 cartes d'autorisation ont été délivrées ainsi que 750 cartes d'autorisation temporaires et 2 500 cartes d'autorisation ponctuelles. Plus de 60% des autorisations sont attribuées à des personnes n'habitant pas Lausanne.

Transports

Durant l'année scolaire 2000-2001, 815 élèves secondaires, soit 13.91% (13.07% en 2000) ont reçu une attestation donnant droit à un abonnement de bus annuel d'une valeur de fr. 296.–.

Pour les élèves des classes de CYP1 à 4P, ce sont 203 abonnements qui ont été attribués, soit 2.84% de l'effectif, en raison de la proximité du domicile et des bâtiments scolaires à ce niveau d'enseignement.

Mises à disposition de locaux

La mise à disposition des locaux scolaires aux sociétés locales en dehors de l'horaire scolaire reste une activité importante du service. L'augmentation du nombre de classes à Lausanne réduit toutefois les possibilités. Cette situation pose problème pour les cours de langues et cultures étrangères organisés par les consulats notamment. Actuellement 47 locaux sont mis chaque semaine à disposition d'une quinzaine de communautés étrangères. Plus de 300 périodes de cours et cultures étrangères sont ainsi données chaque semaine dans ces locaux.

Les mises à disposition se répartissent comme suit :

- *Salles de classes et salles spéciales* : 121 locaux scolaires ont été mis à disposition de 42 écoles et institutions dispensant notamment des cours de langues ou de musique, ce qui représente plus de 1 300 heures d'occupation par semaine. De plus, le service a également mis à disposition de diverses institutions ou associations 64 salles pour des utilisations ponctuelles.
- *Salles de gymnastique et de rythmique* : 253 sociétés sportives lausannoises se sont partagées 65 salles en dehors des heures d'école.
- *Aulas* : en plus des utilisations scolaires, nous avons enregistré les utilisations suivantes :
 - Belvédère : 11 utilisations;

- Bergières : 136 utilisations, dont 106 par l'association des théâtres de marionnettes "Double jeu";
- Béthusy : 64 utilisations, dont 26 par le gymnase du Bugnon;
- *Grandes salles* :
 - Entre-Bois : 15 utilisations générales le week-end par des sociétés locales et pour les votations. Du fait des travaux d'agrandissement du bâtiment cette salle ne peut plus être louée depuis le 1^{er} septembre 2001 et vraisemblablement jusqu'en octobre 2004;
 - Grand-Vennes : 30 utilisations par des sociétés locales, 5 pour l'École d'études sociales et pédagogiques, 2 pour les inspections militaires;
 - Vers-chez-les-Blanc : 13 utilisations par des sociétés locales.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Crédits-cadres d'assainissement

Le deuxième crédit-cadre destiné à l'assainissement des bâtiments scolaires voté en 1997 déploie encore ses effets en 2001 et a permis de réaliser les travaux suivants :

Églantine

En prolongement de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment des classes, terminée en 2000, plusieurs travaux intérieurs ont été entrepris, soit :

- l'assainissement des locaux sanitaires;
- le changement de toute la lustrerie, améliorant ainsi sensiblement le confort lumineux tout en contribuant à réaliser des économies d'énergie;
- la réfection complète du sol de la salle de gymnastique.

Madeleine

Aménagement d'une salle des maîtres et d'une salle de dégagement et réfection des sanitaires.

Colline

La rentrée scolaire de l'été 2001 a permis la réouverture de 5 classes dans un bâtiment entièrement rénové. Les mandataires ont relevé le défi, dans un délai d'une année, de transformer avec cohérence et harmonie des espaces jusque-là vétustes et mal conçus. On peut parler d'une vraie réussite architecturale.

La poursuite des études doit encore permettre de réaliser en 2002 un aménagement extérieur répondant aux besoins usuels - préau couvert - et de réaffecter les locaux du sous-sol.

Préparation du troisième crédit-cadre

Comme annoncé dans la réponse à l'interpellation Alain Bron sur l'état du parc immobilier scolaire, un troisième crédit-cadre destiné à l'assainissement de plusieurs bâtiments scolaires, a été élaboré en cours d'année 2001. Le préavis devrait être déposé en début d'année 2002 pour permettre de réaliser les premiers travaux en été de cette même année, avec pour objectif la réfection

des enveloppes de plusieurs bâtiments (toitures et façades), accompagnée d'un train de mesures en matière d'économie d'énergie.

Les critères retenus pour la sélection des bâtiments concernés se réfèrent à l'état de l'enveloppe, au danger potentiel de dégradation, à la vétusté et à la non-conformité ou à l'inadaptation des locaux et des installations techniques. En regard de ces facteurs, une quinzaine de bâtiments ont été inventoriés :

- le collège de l'**Élysée** doit faire l'objet d'importantes réfections (carbonatation des bétons, drainage du terrain de sports, étanchéité des toitures, réfection des vitrages et des sols.);
- l'**annexe** du collège du **Belvédère**, dont l'état des bétons pourrait présenter un réel danger pour les usagers du bâtiment, nécessite une intervention rapide tout comme la reconsolidation du calpinage de la salle de **gymnastique du Belvédère**;
- la salle de gymnastique ainsi que l'enveloppe du collège de **Bellevaux** sont particulièrement dégradées et imposent des travaux de réfection avant tout autre projet de rénovation;
- le collège de **Chailly**, en particulier l'enveloppe du bâtiment, nécessite une réfection;
- les toitures et enveloppes de plusieurs collèges doivent être auscultées avec soin et traitées en priorité, en particulier au collège des **Croix-Rouges**, de la **Grande Borde**, de la **Pontaise** et du **Riolet**, ainsi que l'aula et les bâtiments B, C et D à **Béthusy**;
- l'ancienne **salle de gymnastique de Béthusy** (1937) doit être rénovée;
- le bâtiment des classes de **Vers-chez-les-Blanc** voit son état se dégrader et nécessite un assainissement indépendant des projets d'extension prévus dans ce secteur;
- les salles de gymnastique de **St-Roch** et leurs annexes subissent depuis de nombreuses années des infiltrations d'eaux de surface et souterraines.

Les crédits sollicités dans le cadre de ce préavis s'inscrivent en complément du budget d'entretien courant, insuffisant pour rattraper le retard dans le domaine de "la mise à niveau" de l'état général du parc immobilier scolaire.

L'usage des crédits votés

Belvédère (préavis no 126, du 27 janvier 2000)

La période des vacances estivales a permis d'engager deux chantiers conduits par les services d'architecture et de l'énergie :

- la distribution du chauffage accompagnée par la pose de verre isolant et anti-solaire constitue une part importante des travaux entrepris sur la façade sud du bâtiment principal ;
- l'aménagement des vestiaires et douches situés à l'est du groupe sportif constitue la dernière phase de cette transformation.

Les locaux ainsi restructurés offrent une mixité aux usagers et une nouvelle organisation des surfaces au profit des enseignants.

Bois-Gentil (préavis no 26, du 20 mai 1998)

Ce préavis a rendu possible l'ouverture, à la rentrée scolaire de l'été 2001, de 6 classes et 1 salle de gymnastique, intégrées dans un projet commun englobant un centre œcuménique et une halte garderie. La conception architecturale est en parfaite adéquation avec l'enseignement des premiers cycles scolaires.

Entre-Bois (préavis no 169, du 31 août 2000)

Août 2001 a coïncidé avec l'ouverture du très gros chantier du groupe scolaire d'Entre-Bois. La première étape de cette vaste opération s'achèvera en août 2002 avec la fin de la construction de la petite école enfantine, qui sera ainsi mise à disposition à la prochaine rentrée scolaire et dégagera 4 locaux supplémentaires au collège d'Entre-Bois. La construction du Centre de quartier et de loisirs avec la bibliothèque municipale a également démarré. L'ensemble du chantier sera achevé pour l'automne 2004.

Provence (préavis no 188, du 30 novembre 2000)

Le collège de Provence constitue le deuxième chantier engagé en été 2001. Les 5 classes ainsi que des locaux parascolaires seront mis en service pour l'été 2002. La démolition du pavillon actuel amorcera la suite des opérations d'aménagement du parc public, qui seront menées jusqu'au printemps 2003.

Projets à l'étude

Plusieurs projets sont à l'étude, dictés par les besoins futurs en locaux scolaires conjugués avec l'assainissement indispensable de bâtiments. Cette réflexion prévaut particulièrement à l'établissement de Villamont, qui s'organise dans deux anciens bâtiments scolaires : **St-Roch** (1874) et **Villamont** (1888).

Le bâtiment de Villamont a révélé un meilleur potentiel pour assurer une augmentation du nombre des classes. La mise sur pied d'un concours restreint, élaboré en collaboration avec le service d'architecture, devrait permettre de finaliser cette première phase de réflexion d'ici à l'automne 2002.

Des études sont engagées également sur le secteur de St-Roch, et conduites en parallèle, pour aboutir à une réfection indispensable de cet immeuble.

Dans cette logique, la recherche en locaux scolaires, qui devrait atteindre son point critique en 2005, impose une attitude prospective dans d'autres secteurs de la ville, en particulier dans les secteurs de **Grand-Vennes**, de **Vers-chez-les Blanc**, de **Coteau-Fleuri**, des **Bergières** et de **Prélaz**.

Entretien courant des bâtiments scolaires

La maintenance du parc immobilier scolaire implique une multitude d'interventions que l'on peut regrouper par thèmes :

Sécurité

L'observation attentive de certains sites a révélé des risques potentiels, particulièrement pour certains gardes-

corps. Malgré leur configuration répondant aux normes en vigueur, le service a tout de même décidé d'entreprendre des modifications constructives. Cette approche ciblée sur les collèges de l'**Églantine** et des **Bergières** contribue à améliorer le sentiment de sécurité.

Au **centre de loisirs des Bergières**, il s'est avéré que les normes de sécurité n'étaient pas respectées, notamment en raison d'une sur-occupation des lieux lors de manifestations. Il a donc fallu limiter le taux d'occupation lors de ces manifestations et effectuer la mise en conformité des issues de secours.

Un mur de soutènement ainsi que des têtes de piliers situés au groupe inférieur sportif du collège de l'**Élysée** ont imposé un ancrage et une réfection des structures et des réseaux drainant qui étaient obstrués.

Chauffages

L'arrivée de l'hiver n'a pas manqué de mettre en évidence le dysfonctionnement d'un certain nombre de réseaux de chauffage. Les groupes scolaires des **Bergières** et de **Grand-Vennes** donnent régulièrement des signes de défaillance, imposant le changement d'organes de régulation. Une étude globale est en cours, avec à la clé un préavis spécifique, qui devrait concourir à une amélioration indéniable et une baisse des coûts de maintenance.

Réfections intérieures

Les classes du collège de la **Pontaise** et de **Bellevaux** ont été en partie rafraîchies. Cette logique de maintenance a également concerné entre autres locaux, notamment les vestiaires et la garderie situés sous la salle de gymnastique de **Chailly**.

Faisant suite à la fermeture du centre de loisirs d'**Entre-Bois**, 4 classes supplémentaires provisoires ont été mises en service pour répondre rapidement aux besoins liés au début du chantier du groupe scolaire. L'opération a été financée par le budget ordinaire.

Les locaux administratifs trop exigus du groupe scolaire des **Bergières** ont été agrandis, l'espace étant gagné sur des couloirs de dégagement. Cette modification confère à ce lieu une meilleure lisibilité spatiale et un accueil digne d'un établissement de cette importance.

Vandalisme

Les actes de vandalisme n'ont pas faibli durant cette année écoulée, se soldant par de multiples bris de verre et autres déprédations graffitées, qui grèvent le budget d'entretien. Une première action anti-tag a été engagée sur deux bâtiments : l'ex-centre de loisirs du collège d'**Entre-Bois** et le collège de **Chailly**. Ces mesures ont été engagées avec l'appui du délégué à la jeunesse, qui a assuré un relais avec les "artistes de la rue".

D'autres campagnes anti-graffiti, indispensables pour améliorer l'aspect visuel d'un certain nombre de bâtiments, seront menées dans le même esprit de collaboration.

Organisation des activités du secteur bâtiments

Renforcer l'équipe

L'année 2001 a permis d'amorcer le processus d'organisation du secteur bâtiments. En regard des tâches quotidiennes générées par la maintenance du parc immobilier, composé de plus de 50 bâtiments et d'une vingtaine de locaux en lien direct avec les besoins scolaires, il est apparu nécessaire d'augmenter la dotation en personnel de ce secteur. La Municipalité a confirmé ce constat en acceptant de mettre au concours un poste de gérant technique.

Rapports et constats

L'inventaire de l'état des toitures, suggéré par le service des écoles, a été assuré par le service de l'énergie. Ce rapport indique que 30% des toitures inspectées nécessitent une intervention d'urgence, 35% assurent une fonction protectrice avec des interventions de colmatages ponctuels et les 35% restant sont en bon état et de construction récente. L'appréciation tient compte de 3 facteurs : la qualité structurelle, l'isolation thermique et l'étanchéité aux contraintes climatiques. Ce rapport a permis de confirmer la sélection des bâtiments inscrits dans le troisième crédit-cadre. Dans cette logique, et afin de compléter la vision globale sur l'état du patrimoine scolaire, le service souhaite engager entre autres rapports, une analyse dans les domaines suivants : production de chauffage, éclairage artificiel des classes à basse consommation d'énergie, sols des salles de gymnastique, déperdition de chaleur et vitreries isolantes.

EPIQR-CTI

S'appuyant sur le succès du logiciel développé pour l'évaluation de bâtiments d'habitation, les sociétés Estia & Epique, en collaboration avec l'EPFL, ont sollicité plusieurs communes pour financer et développer un logiciel d'analyse adapté aux bâtiments scolaires.

La Municipalité a accepté de soutenir ce projet. Le résultat du développement de cette méthode permettra d'avoir une vision détaillée sur l'état et les coûts de rénovation de quatre bâtiments scolaires. La collaboration étroite avec les concepteurs permettra aux mandants de posséder une maîtrise de l'outil informatique pour prolonger l'analyse à d'autres immeubles scolaires.

La mise en place de ces indicateurs, en conjonction avec les diverses méthodologies d'appréciation, devraient à moyen terme permettre un diagnostic plus pointu sur l'état de santé des collèges lausannois.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) - situation au 15.09.2001

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	3P	4P	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	439	455	152	127	120	32	15		1 340
Prélaz	455	465	453			34	23	11	1 441
Mon-Repos	435	480		199	275			3	1 392
La Sallaz	422	410		202	216	23	76		1 349
Entre-Bois	484	429		221	216	26	25		1 401
Totaux	2 235	2 239	605	749	827	115	139	14	6 923

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) - situation au 15.09.2001

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			R+V	Dév.	Acc.	Total
			VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	DP/ VS	DS/ VS				
Belvédère	151	138	59	46	63	51	48	67	52	69	57	63	36	25	925
Bergières	161	181	100	66	63	92	49	47	74	49	48	21	13		964
Béthusy	165	155	96	45	51	73	46	33	98	47	35	19		7	870
Élysée	141	130	50	40	36	46	42	33	49	42	32	33	23	26	723
Villamont	146	105	70	47	33	49	48	46	48	47	31	56	38	44	808
C. F. Ramuz	141	114	74	42	57	66	49	43	76	47	32	30	12		783
Montolieu	161	150	71	48	50	71	42	50	48	48	42	42			823
Tot./div.	1 066	973	520	334	353	448	324	319	445	349	277	264	122	102	
Totaux	1 066	973	1 207			1 091			1 071				122	102	5 896

Répartition des maîtres primaires

Établissement	Cycle initial		Primaire		ACT	Rythmique	EPH-Natation	Total
	Titulaires	Temporaires	Titulaires	Temporaires				
Floréal	16	13	34	45	6	4	5	123
Prélaz	20	10	45	44	7	5	5	136
Mon-Repos	20	10	35	45	6	3	5	124
La Sallaz	13	14	37	45	4	2	4	119
Entre-Bois	8	21	31	48	4	2	3	117
Totaux	77	68	182	227	27	16	22	619

Répartition des maîtres secondaires

Établissement	Titulaires					Temporaires et en formation					Total
	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	
Belvédère	35	29	19	-	83	17	8	9	7	41	124
Bergières	32	16	21	-	69	22	12	9	-	43	112
Béthusy	34	12	15	-	61	21	6	10	1	38	99
Élysée	22	18	16	-	56	25	10	9	6	50	106
Villamont	17	16	11	1	45	22	16	9	15	62	107
C. F. Ramuz	20	17	8	-	45	23	11	10	8	52	97
Montolieu	21	14	6		41	19	10	14	10	53	94
Totaux	181	122	96	1	400	149	73	70	47	339	739

1 Maîtres licenciés

2 Brevetés École normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

3 Maîtres spéciaux

4 Maîtres sans titres légaux

Répartition des périodes d'enseignement primaire

Établissement	Titulaires					Temporaires ⁵					Total
	Brev. ¹	Spéc. ²	S. t. ³	Total	% ⁴	Brev. ¹	Spéc. ²	S. t. ³	Total	% ⁴	
Floréal	1 163.5	41.0	-	1 204.5	54.8	857.5	107.0	29.0	993.5	45.2	2 198.0
Prélaz	1 235.0	152.0	-	1 387.0	53.5	1 026.0	171.0	-	1 197.0	46.5	2 584.0
Mon-Repos	1 178.5	45.0	-	1 223.5	55.0	854.0	156.5	-	1 010.5	45.0	2 235.0
La Sallaz	1 032.5	85.0	-	1 117.5	53.0	871.5	114.0	-	985.5	47.0	2 103.0
Entre-Bois	777.0	79.5	-	856.5	37.0	1 373.0	99.5	-	1 472.5	63.0	2 329.0
Totaux	5 386.5	402.5	-	5 789.0	50.5	4 982.0	648.0	29.0	5 659.5	49.5	11 448.0

1 Brevetés École normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

2 Maîtres spéciaux

3 Maîtres sans titres légaux

4 Pourcentage des périodes données

5 Stagiaires et années de transition compris

Répartition des périodes d'enseignement secondaire

Établissement	Titulaires						Temporaires ⁶						Total
	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	% ⁵	Lic. ¹	Brev. ²	Spéc. ³	S. t. ⁴	Total	% ⁵	
Belvédère	629.5	749.5	379.0	-	1 758.0	70.7	235.5	200.5	188.5	103.0	727.5	29.3	2 485.5
Bergières	649.0	375.5	419.5	-	1 444.0	67.9	312.5	251.0	119.0	-	682.5	32.1	2 126.5
Béthusy	648.5	227.0	305.0	-	1 180.5	69.5	309.0	17.5	182.5	12.0	521.0	30.5	1 701.5
Élysée	396.5	459.0	298.5	-	1 153.5	60.5	400.5	184.5	95.5	69.5	750.0	39.5	1 903.5
Villamont	315.5	405.0	247.0	26.5	994.0	48.5	377.5	367.5	98.0	216.0	1 059.0	51.5	2 053.0
C. F. Ramuz	363.5	382.5	211.5	-	957.5	53.6	331.0	228.5	158.0	110.0	836.5	46.4	1 794.0
Montolieu	402.5	369.0	108.0	-	879.5	48.5	338.0	241.5	187.0	166.5	933.0	51.5	1 812.5
Totaux	3 405.0	2 967.5	1 968.5	26.5	8 367.0	60.4	2 304.0	1 491.0	1 028.5	677.0	5 509.5	39.6	13 876.50

1 Maîtres licenciés

2 Brevetés École normale, CTO, BFC1, BFC2, SUP et Dév.

3 Maîtres spéciaux

4 Maîtres sans titres légaux

5 Pourcentage des périodes données

6 Stagiaires et années de transition compris

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.10.2001

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif	Effectif
CIN	2 250	114	19.7	14	23
CYP1	2 237	117	19.1	15	23
CYP2	605	29	20.9	18	24
3P	756	34.5	21.9	18	24
4P	828	38.5	21.5	19	26
CYT					
5e.	1 067	53	20.1	18	22
6e	973	52	18.7	15	20
VSB					
7e	520	22	23.6	19	25
8e	448	19	23.6	22	26
9e	492	2	24.5	24	25
VSG					
7e	334	15	22.3	20	25
8e	324	14	23.1	21	25
9e	42	2	21.0	20	22
VSO					
7e	353	22	16.0	14	19
8e	318	20	15.9	14	18
9e	32	2	16.0	15	17

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.10.2001 (suite)

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif	Effectif
DP					
9e	396	16	24.8	24	26
DS					
9 ^e	307	13	23.6	22	25
DT					
9e	245	15	16.3	13	20
RAC	138	7	19.7	18	22

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les autres communes de l'arrondissement - situation au 31.12.2001

Groupe scolaire	Epalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	-	-	1	1
Bergières	-	75	-	75
Béthusy	20	-	68	88
Élysée	-	-	-	-
Villamont	23	13	-	36
C. F. Ramuz	1	92	-	93
Montolieu	77	3	1	81
Total	121	183	70	374

Plan de rentrée 2001-2002 des établissements primaires : cycle initial, classes primaires, classes R, DEP, VER et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	3P/ CYP2 P1	4P CYP2 P2	3P-4P/ CYP2 multi	R	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	3			5							8	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					3			1			4	
105 Floréal	3			3			3		2		11	
107 Malley	3	2	1	1	3	3					13	
110 Montoie	5	3	2			2		2			14	
111 Montriond	4			4	1		2				12	
112 Provence	3			2							5	
114 Tivoli	1			1							2	
	23	5	3	17	7	6	5	3	2	0	71	71
200 Prélaz												
201 Aubépines	2										2	
202 Beaulieu	4			6	3	3	1	2		1	20	
203 Bergières	3			2							5	
204 Chablière	2										2	
205 Av. d'Echallens								1	1	1	3	
206 Pierrefleur	2			6	4	4					16	
207 Pont-des-Sauges	2			2							4	
208 Prélaz	5	3	3		2	3		1	1		18	
209 Sous-Bois	1										1	
210 Valency	2	1	1		1	1					6	
	23	4	4	16	10	11	1	4	2	2	77	77
300 Mon-Repos												
301 Chailly	4			5	3	4					16	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1		1	1					5	
304 Croix-d'Ouchy	3	2	2		1	3					11	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	2	2		1	2					8	
307 Florimont	2										2	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3	2	2		2	2				1	12	
310 Montchoisi	2			3	1	1					7	
312 Val d'Angrogne	1			2							3	
313 Vanil											0	
	22	7	7	11	9	13	0	0	0	1	70	70
400 La Sallaz												
401 Arzillier									7		7	
402 Boissonnet	5	3	4		3	4			1		20	
403 Chalet-à-Gobet					1						1	
405 Coteau-Fleuri	6			5	4	4		1			20	
407 Montblesson											0	
408 Montolieu	2										2	
409 Praz-Séchaud I	3										3	
410 Praz-Séchaud II				3							3	
412 La Sallaz	4			3	1	1	1	1			11	
415 VCLB-école I	2										2	
416 VCLB-école II				2		1					3	
	22	3	4	13	9	10	1	2	8	0	72	72
500 Entre-Bois												
501 Barre	4	2			2	2					10	
502 Bellevaux	2	1	1	2	2	1	2	1			12	
503 Blécherette					1	1					2	
504 Bois-Gentil	2			2							4	
506 City-Blécherette	2			1							3	
507 Colline	1			2				2			5	
508 Entre-Bois	4	1	1	2	1	2					11	
510 Madeleine				2							2	
511 Pontaise	3			2	1	1			2		9	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	4	1		3	2	2					12	
	24	5	2	16	9	9	2	3	2	0	72	72
Totaux	114	24	20	73	44	49	9	12	14	3	362	362

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial
 CYP1/CYP2 classes du cycle primaire (EVM)
 P classes primaires "régime transitoire"

R, VER classes à effectif réduit, classes vertes
 DEP classes de développement
 ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2001-2002 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e DP/VSB, DS/VSG, DT/VSO, classes R, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES	ACCS	Tot. bât.	Tot. étab
		ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	DP/ VSB	DS/ VSG	DT/ VSO	R				
011 BELVÈDÈRE				1	3	2	4	2	2	2	4		2	3	3		3	3	34	
011 BV - Tivoli												1				1			2	
012 Croix-Rouges	8	1	7																16	
	9		8		3	2	6		2	2	5		2	3	4		3	3	52	
021 BERGIÈRES	4	1	10		4	3	4		4		3	0.5	3	2	3	0.5	1		43	
021 Bât. AB	4								2										6	
	9		10		4	3	4		4	2	3.5		3	2	3.5		1	0	49	
031 BÉTHUSY	8	1	8			2	3		3	2	2	1	4	2	2			1	39	
032 Mon Repos					4														4	
	9		8		4	2	3		3	2	3		4	2	2		0	1	43	
041 ÉLYSÉE	7		7	2	2	2			2	2			2	2			1	3	32	
042 Croix d'Ouchy						2	1				2				2		1		8	
	7		9		2	2	3		2	2	2		2	2	2		2	3	40	
051 VILLAMONT	3	1	2		1	1		1	2	1		1		1		1	3	2	20	
052 St-Roch					2	1	2			1	3		2	1	2			3	17	
055 Prélaz	4		4	1															9	
	8		7		3	2	3		2	2	4		2	2	3		3	5	46	
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	7	1	6	1				1							2		1		19	
062 Entre-Bois					3	2	4		3	2	3		3	2					22	
	8		7		3	2	5		3	2	3		3	2	2		1	0	41	
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	5		4	1	3	2	3		3	2	3		2	2	3				33	
073 Coteau-Fleuri	3		4																7	
077 Signal		1.5		1.5															3	
	9.5		10.5		3	2	3		3	2	3		2	2	3		0	0	43	
Total par section	53	6.5	52	7.5	22	15	22	5	19	14	20	3.5	18	15	17	2.5	10	12	314	
Total par division	59.5		59.5		22	15	27		19	14	23.5		18	15	19.5		10	12		
Total par degré	59.5		59.5		64				56.5				52.5				10	12	314	

Légende

DP	division pré-gymnasiale	R	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
DS	division supérieure	ACCS	classes d'accueil
VSG	voie secondaire générale		
DT	division terminale		
VSO	voie secondaire à options		
CYT	cycle de transition		

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'offrir, aux jeunes et aux adultes, information, conseil, aide et soutien pour la recherche d'une voie de formation ou d'études.

PRESTATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

Dans chaque établissement secondaire de l'arrondissement lausannois, les psychologues conseiller-ère-s en orientation passent régulièrement dans les classes pour renseigner les élèves, participent aux programmes d'AMP (Approche du Monde Professionnel) en voie secondaire à options et accueillent les élèves dans les 13 bureaux d'orientation qui dépendent de l'OROSP. Des informations, des documents en prêt, des entretiens de conseil et des tests sont proposés aux jeunes pour les aider :

- dans le choix d'une voie scolaire et d'options au cycle de transition,
- dans les situations de réorientation scolaire,
- dans la recherche d'un complément de formation scolaire pertinent (classes de rattachement, de perfectionnement, préapprentissage...),
- pour l'élaboration d'un projet, le choix d'options au gymnase ou la recherche d'une place d'apprentissage.

Des listes de places d'apprentissage et de stage, pour la région lausannoise et tout le canton de Vaud, sont distribuées aux élèves et sont également disponibles en tout temps sur Internet. La mise à jour en est quotidienne.

Durant l'année scolaire 2000-2001, les conseillers et conseillères en orientation ont suivi 2 515 élèves de 8^e et de 9^e année de l'arrondissement lausannois et des classes de rattachement (154 classes en tout). Ils ont organisé ou supervisé 1 440 stages et conseillé individuellement :

- 3 élèves de 5^e année
- 326 élèves de 6^e année
- 53 élèves de 7^e année
- 7 élèves d'écoles privées
- 961 élèves de 8^e et 9^e année.

Un nouveau bureau s'est ouvert à l'automne 2001 à St-Roch, bâtiment très éloigné géographiquement de Villamont et qui abrite de nombreuses classes de fin de scolarité.

La prestation mise en place l'année précédente à l'École Nouvelle a été reconduite, et 32 élèves ont bénéficié de tests collectifs et d'un conseil d'orientation personnalisé.

PRESTATIONS OFFERTES AUX ADULTES

A l'office d'OSP les jeunes adultes et les adultes peuvent trouver :

- des conseils pour l'élaboration de projets de formation ou de carrière, de stratégies de reconversion ou de perfectionnement professionnel qui tiennent compte de leurs intérêts, de leur personnalité et de leurs compétences ainsi que des exigences du marché,
- un appui et un encadrement lorsqu'ils sont sans solution à la sortie de la scolarité obligatoire, ou pour

une réorientation à la suite d'une rupture ou d'un échec pendant l'apprentissage ou les études,

- une assistance à l'insertion ou la réinsertion professionnelle pour les personnes au chômage ou ayant interrompu leur vie professionnelle.

Durant l'année scolaire 2000-2001, 692 adultes ont été reçus individuellement, ce qui représente plus de 1 200 entretiens ou séances de tests. Nous avons enregistré une légère diminution des demandes, due peut-être en partie à la situation économique plus favorable. Cependant si les chômeurs ont été relativement rares à nous consulter, le besoin de changer de domaine d'activité, de progresser dans sa carrière s'est fait davantage sentir, dans une situation économique qui permettait à nouveau d'oser le changement.

Par ailleurs, la permanence de renseignements (voir ci-dessous) très fortement utilisée, a aussi pour effet de décharger la consultation, en fournissant une réponse rapide à de nombreuses demandes.

INFORMATION ET CONSEILS POUR TOUT PUBLIC

Le Centre d'Information professionnelle propose en libre-service des dossiers professionnels, des livres, des vidéos, des fiches d'information. Les visiteurs peuvent bénéficier aussi d'un accompagnement individualisé.

Un ordinateur et une borne électronique donnent accès aux offres de formation et aux places de travail en Suisse, ainsi qu'aux places d'apprentissage.

Une permanence de renseignements par téléphone et sur site permet de répondre à toutes les questions concernant l'orientation et la formation. Les demandes sont traitées selon les cas par un-e documentaliste soit par un-e psychologue. En 2001, il a été répondu à 3 373 demandes directes ainsi qu'à 4 805 demandes téléphoniques, écrites ou par courrier électronique.

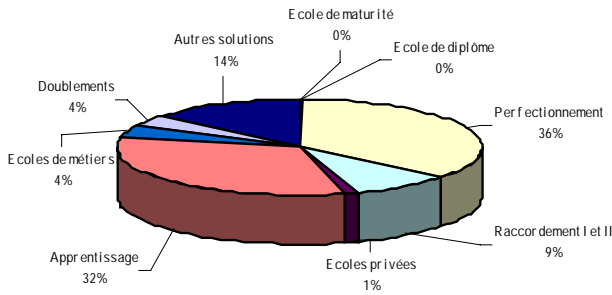
Le Centre d'information professionnelle (CIP) a accueilli, pendant l'année 2001, 3 651 visiteurs individuels, 55 classes et 17 groupes. Son service de prêt, de plus en plus sollicité, a répondu à 1 824 demandes; 255 vidéos ont été visionnées sur place et 134 dossiers ont été vendus. La cohabitation des classes et des visiteurs individuels ne va pas sans poser problème, et nous espérons que l'extension prévue permettra d'améliorer cette situation.

ORIENTATION DES ÉLÈVES

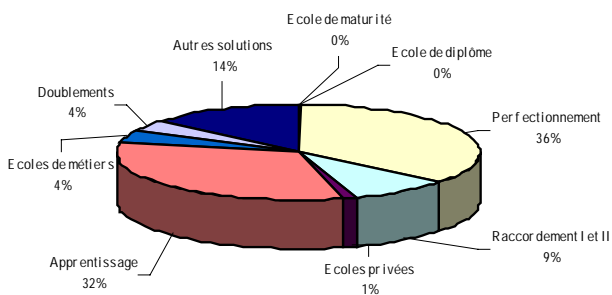
Solutions retenues par les élèves ayant quitté les écoles publiques à l'été 2001

Choix	Garçons	Filles	Total
Gymnase - section maturité	172	201	373
Gymnase - section diplôme	60	90	150
École de perfectionnement	77	96	173
Rattachement	24	22	46
Écoles privées	11	8	19
Apprentissage	177	140	317
Écoles de métiers	35	13	48
Doublements	54	50	104
Autres solutions	90	48	138
Total	700	668	1 368

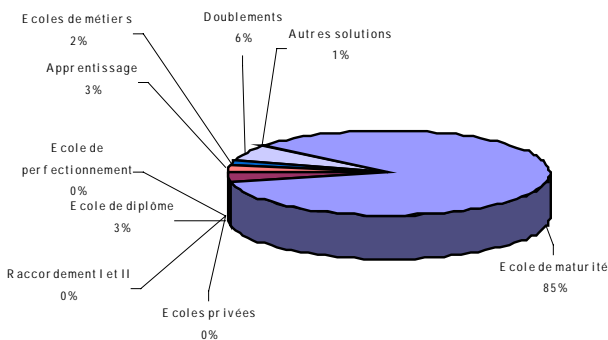
CHOIX SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DES ÉLÈVES



Choix des élèves VSO



Choix des élèves VSG



Choix des élèves VSB

COMMENTAIRES SUR L'ORIENTATION DES ÉLÈVES

Le nombre de places d'apprentissage est en augmentation, fort heureusement, les entreprises jouent bien le jeu, les métiers se transforment et se modernisent, la formation professionnelle a le vent en poupe.

Lorsqu'on examine les choix faits par les élèves au sortir de l'école obligatoire, on a cependant la surprise de constater que la part de l'apprentissage diminue encore, puisque, toutes divisions confondues, elle est de 27% pour les élèves de l'arrondissement lausannois, contre 33% l'année précédente.

Il faut relativiser ces chiffres, qui se rapportent à une population urbaine et sont plus faibles que ceux de l'ensemble du canton.

On sait que les écoles professionnelles vont fort bien et voient leurs effectifs gonfler d'année en année. Il faut donc bien admettre que l'apprentissage ne suit plus nécessairement la sortie de l'école obligatoire et que de plus en plus souvent, une étape intermédiaire s'impose. C'est bien le cas des élèves de VSO, qui s'inscrivent en nombre dans les classes de perfectionnement, mais c'est aussi vrai pour les élèves de VSG. Sans oublier qu'après le gymnase, des élèves de VSG et de VSB entreprendront un apprentissage accéléré pour gagner les HES. Les voies de formation sont de plus en plus nombreuses et complexes, ce qui explique que, malgré l'abondance d'informations disponibles un peu partout, on ait recours à tout âge aux services de l'orientation.

Le besoin d'accompagnement des jeunes de la voie secondaire à options est bien réel, et plusieurs mesures ont été prises pour les aider à former et à réaliser un projet : cours d'AMP, auxquels participent les conseillers en orientation, mais aussi les animateurs de Futur'app, dossier du jeune, destiné à recueillir les informations reçues, à garder une trace des expériences professionnelles vécues - visites, stages, petits boulots - aide à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Le travail avec les élèves de ces classes amène à recourir à d'autres méthodes : le travail en groupes, en collaboration étroite avec les enseignants, mais aussi avec d'autres intervenants, un travail de coaching des élèves tout au long de l'année.

Avec les élèves de classes d'accueil ou de classes de développement, il est encore plus nécessaire de développer de nouvelles méthodes de travail et de collaboration avec les enseignants. Des rencontres annuelles ont été initiées entre l'ensemble des enseignants et des conseillers des classes d'accueil, afin de trouver ensemble le meilleur moyen d'accompagner ces jeunes qui sont souvent exclus de nombreux types d'apprentissage.

Les métiers changent et la formation professionnelle s'adapte au changement, mais malheureusement ces changements vont généralement dans le sens d'exigences plus importantes et tendent à exclure toute une partie de la population. Preuve en est la nouvelle formation d'assistante en soins (trois ans) qui exige un certificat de voie secondaire générale ou pré-gymnasiale à l'admission.

La collaboration avec les institutions comme le COFOP (centre d'orientation et de formation professionnelle), le CHARTEM (centre horizon d'activités et de relais - transition école - métiers), le SEMO (semestre de motivation), la Maison des Jeunes avec son unité Mdjump, et avec les collègues de l'Assurance-Invalidité pour trouver des solutions de formation ou de transition vers une formation pour ces jeunes est indispensable.

Le problème de la transition entre école obligatoire et enseignement professionnel est souvent évoqué dans les réunions bisannuelles entre les représentants des milieux économiques et des associations professionnelles et la Directrice de la DEJE. Un projet de forum réunissant des enseignants du domaine professionnel et de l'enseignement obligatoire, en préparation depuis plus d'une année, aura lieu en avril 2002.

BOURSE DES PLACES D'APPRENTISSAGE

L'enquête menée au début de l'automne auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage potentiels a permis de mettre 5 127 places, dont 1 534 pour Lausanne, à disposition de tous les jeunes à la recherche d'une formation professionnelle. Ceci représente, par rapport à l'année dernière, une augmentation de 533 places par rapport à l'année dernière, dont 330 pour Lausanne.

On trouve aussi ces adresses sur Internet www.orientation.vd.ch. Des bourses de ce type existent maintenant dans tous les cantons suisses et sont accessibles sur le site www.orientation.ch. Souhaitons que cela soit l'amorce d'une plus grande mobilité sur le plan de la formation.

INFO-MÉTIERS

De fin octobre à fin mars, 15 forums, présentant 105 métiers, ont été offerts le mercredi après-midi aux élèves de 8^e et de 9^e année. Ces conférences ou ces visites, dont la majorité se déroulent dans la région lausannoise, rencontrent toujours un vif succès, puisque nous avons recueilli 4 400 inscriptions.

CONFÉRENCES AUX PARENTS

Deux soirées d'information sur l'apprentissage et les filières de formation professionnelle ont réuni à nouveau les élèves de 8^e et 9^e année, ainsi que leurs parents, les 8 et 13 novembre 2001, à l'Aula du Belvédère et à la Grande Salle de Vennes. Près de deux cents personnes - élèves, parents et enseignants - ont assisté à chacune de ces conférences. Les représentants des différentes écoles : EPSIC, EPCL, École technique, École des métiers, École de couture, Eracom, ainsi qu'un patron présent à chacune de ces soirées ont pu répondre, après la séance de présentation, à de nombreuses questions individuelles.

SALON DES MÉTIERS

"Planète Métiers", salon de l'apprentissage et de la formation, s'est déroulé pour la quatrième année consécutive à Malley du 24 au 28 avril 2001. Destinée aux classes de 7^e et de 8^e année, cette manifestation a aussi accueilli de nombreux visiteurs individuels. Le stand de l'orientation, situé à l'entrée de la manifestation, a été très bien fréquenté par les élèves, les parents ou par les enseignants à la recherche d'informations et de documents divers. Au carrefour entre l'école et l'économie ce salon est l'occasion de nombreuses rencontres enrichissantes.

START'UP

Le sort des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution à la sortie de l'école obligatoire nous préoccupe depuis longtemps. Grâce aux fonds distribués par la Confédération par l'intermédiaire du Service cantonal de la formation professionnelle (Arrêté fédéral pour la promotion de l'Apprentissage - APA II) un projet de longue date a pu se réaliser. Start'up est un lieu d'accueil situé au centre ville, en dehors des locaux de l'administration, où deux jeunes psychologues conseillent et conseillère en orientation offrent aux jeunes sans formation un encadrement particulier. Dans une période de transition délicate, ou

après un début de formation qui se solde par un échec, les jeunes peuvent trouver à Start'up des conseils pratiques, un soutien psychologique, des ateliers en groupe et un suivi sur le long terme.

La collaboration avec les autres structures qui se sont développées pour tenter de trouver une réponse à ce problème inquiétant des jeunes en rupture (Chartem, Mobilet, UTT, Md'jump, Jet apprentis, etc.) est un élément important du travail des responsables de Start'up. Une évaluation commune de ces différents programmes afin de trouver la solution optimale pour les pérenniser et les coordonner, sera indispensable.

ACTIVITÉS DIVERSES

La formation continue est un élément indispensable du travail de tout le personnel de l'OSP. En 2001, 52 journées de perfectionnement ont été suivies.

Des cours sont aussi offerts à l'extérieur : la cheffe d'office a participé à deux cours de formation pour les maîtres d'apprentissage et a donné à deux groupes d'apprentis de la Ville, en fin de formation, un cours de trois demi-journées intitulé "Recherche d'emploi : curriculum vitae et présentation".

BILAN ET PROJETS

Lors de cette première année d'un nouveau millénaire un vent de changement a passé sur l'office d'orientation et amené passablement de nouveautés, sur le plan administratif notamment.

La mise en place d'indicateurs de gestion, première étape d'un nouveau concept de gestion de l'orientation vaudoise, a été la source de quelques préoccupations. Le tableau de bord ainsi obtenu doit nous fournir à l'avenir des renseignements précieux et bienvenus mais, dans le présent, la mise en place du dispositif des nombreux chiffres à fournir chaque trimestre n'est pas des plus simples.

Ceci d'autant plus que la mutation du personnel, déjà bien amorcée l'année précédente, s'est poursuivie et que départs à la retraite, absences prolongées et, fort heureusement, arrivée de forces nouvelles ont compté parmi les événements importants de cette année 2001. Les descriptions de poste, qui font partie intégrante du programme GePel, étaient particulièrement pertinentes.

La documentation nous parvient de plus en plus de manière électronique, ce qui est très séduisant, très rapide, très direct, mais oblige à prendre d'autres habitudes et à créer des réseaux câblés dans tous les établissements, ce qui n'est par contre ni simple, ni rapide.

Un changement particulièrement marquant n'a fait que s'amorcer, puisqu'il s'agit de la démarche EtaCom. Beaucoup de points d'interrogation subsistent quant à ses conséquences pour l'orientation, ceci d'autant plus que d'autres changements s'annoncent dans les arrondissements scolaires et qu'une réforme des structures de l'orientation vaudoise est, elle aussi, en marche.

Pour l'office de Lausanne et l'office cantonal d'orientation, un autre projet a commencé à se concrétiser à la fin 2001 : l'agrandissement du CIP (Centre d'information professionnelle), souhaité depuis longtemps, peut enfin se réaliser grâce à la disponibilité de locaux commerciaux devenus libres au rez-de-chaussée. Des crédits supplémentaires ont été votés tant par la Ville que par le Canton. Le nouveau CIP ouvrira au prin-

temps 2002 et pourra offrir un espace dédié à l'information rapide, tirée en grande partie des nouveaux médias, qui est un aspect important de l'orientation de demain.

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

GÉNÉRALITÉS

ETACOM

Les discussions qui ont débuté en décembre 2000 se sont progressivement orientées vers l'élaboration de deux accords distincts, un par section. Cela tient à des contraintes légales, les diverses professions ne figurant pas dans les mêmes lois. Pour la période transitoire, les services cantonaux ont pour l'instant remboursé intégralement les sommes engagées par le service pour l'activité des professionnels intéressés sur le compte de péréquation. Cela a permis de maintenir les activités au même niveau qu'auparavant.

GEPEL

Le processus de définition des fonctions, qui s'est poursuivi durant de longs mois, a permis d'utiliser ces documents pour les entretiens de collaboration de cette année. Malgré la nouveauté, le bilan en terme de satisfaction des collaborateurs est largement positif. Cet effort de clarification est cependant limité par la définition prêté à certains termes du formulaire de l'entretien de collaboration, et pour finir par la conception des objectifs à atteindre, surtout dans les domaines non techniques.

OFAS

Suite à la décision de l'OFAS de dénoncer la convention qui le liait à la Ville de Lausanne pour le transport des élèves des classes cantonales d'enseignement spécialisé fin 2000, un appel public d'offres a été fait dans la FAO, avec un nouveau transporteur retenu pour assurer cette prestation. Cela a permis de faire diminuer la somme inscrite au budget d'une moyenne antérieure annuelle de fr. 665 000.- à fr. 522 000.- pour 2001 et même fr. 452 000.- au budget 2002, soit des économies successives de 22%, puis 14%.

SECTION MÉDICO-SOCIALE

Le travail de restructuration des secteurs des infirmières et des échanges avec les responsables de la section a abouti à la fin de l'année scolaire, avec l'aide d'un psychothérapeute superviseur. Les secteurs d'intervention de chaque infirmière étaient et restent définis géographiquement, mais des groupes de secteurs ont été créés afin de les faire bénéficier d'une certaine autonomie. L'avantage en est une desserte plus rapide en cas d'imprévu durant la journée, le partage des ressources, en particulier dans le domaine des actions de santé, et à terme une vision plus communautaire des besoins de santé des quartiers. Les échanges sont organisés en colloques de secteurs bihebdomadaires, gérés de manière autonome.

Le type, l'horaire et la nature des colloques de la section ont aussi été redéfinis:

- le colloque de collaboration/EPS : destiné à l'approfondissement des pratiques professionnelles des infirmières relatives d'une part aux soins, à la marche de l'infirmier, au suivi des dossiers, aux statistiques, etc., et d'autre part aux connaissances en matière de prévention et d'éducation à la santé;
- le colloque autonome : destiné à l'échange et à la confrontation des points de vue des infirmières entre elles, qui gèrent ce colloque de manière autonome. Elles rendent compte de leurs questions et avis aux responsables au colloque administratif;
- le colloque administratif : destiné à la transmission d'informations diverses : médicales, d'organisation, administratives, de formation, d'annonces, etc.

Notre collaboration avec l'ODES (office des écoles en santé, DFJ) s'est intensifiée, et différents collaborateurs ont participé à des groupes de travail sur les vaccinations, l'évaluation de la couverture vaccinale (protocole national de l'OFSP, Prof. Steffen, ZU), la formation continue, le droit des élèves à l'expression de leurs besoins en matière de santé.

Les études prévues ou en cours dans les écoles lausannoises ont été annoncées ou transmises à l'ODES, qui pourrait demander aussi à l'occasion une contribution pour des besoins cantonaux.

Des modifications importantes de l'activité de la section ont eu lieu ces 13 dernières années, dont on retrouvera un historique simplifié plus bas. La procédure appliquée avant décision de modification de nos interventions en matière de santé est la suivante: bilan de la situation épidémiologique sur la prévalence et l'incidence d'un "problème", évaluation des moyens à disposition pour repérer ou dépister ce problème en milieu scolaire, évaluation des possibilités d'action des secteurs privé et public, attribution d'une valeur d'utilité quant à la compensation de cette déficience d'un point de vue individuel et scolaire, évaluation de l'acceptabilité sociale des mesures envisagées, examen sommaire du rapport coût/efficacité, vérification de la logistique disponible.

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Nous avons rencontré les représentantes de l'APE pour échanger à propos de la nouvelle visite de 1^{ère} année, du nouveau plan de vaccination cantonal, et de la modification de la procédure de vaccination contre l'hépatite B.

FORMATION

Deux infirmières du service ont obtenu leur diplôme de santé publique de l'école de la Source; une autre infirmière a commencé ce cours, et le chef de la section, a commencé son certificat de santé communautaire à l'Université de Genève.

Parmi les formations données, relevons les interventions du chef de service à l'école d'infirmières de Bois Cerf (organes des sens, 3^e année), à l'école d'études sociales et pédagogiques (maltraitance, 1^{ère} année), et à la formation postgraduée du SUPEA (suicide des jeunes). Les infirmières du service ont accueilli 17 étudiantes de l'école d'infirmières de Chantepierre pour un stage court de 2 semaines. Il faut relever que malgré la demande insistante des écoles d'infirmières nous ne sommes actuellement pas équipés, vu l'intensité de travail sur le terrain et le faible encadrement, pour accueillir des étudiantes infirmières en stage de longue durée.

PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2000-2001 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

	primaire	secondaire
Besoins fondamentaux	73	52
Alimentation	32	42
Sens	304	326
Sommeil et relaxation	0	84
Hygiène	539	63
Immunité, SIDA, sexualité	185	188
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	132	111
Toxicomanies	0	195
Autres	0	53
Total	1 265	1 114

Le temps consacré à ces activités est en régression de 9% par rapport à l'an passé, principalement sur les thèmes des organes des sens et du SIDA. Pour ce dernier sujet, les actions sont modifiées d'une année à l'autre, pour la journée souvenir mondiale du 1^{er} décembre, en fonction de la créativité des établissements.

Les actions de santé sont apparues il y a une vingtaine d'années, d'abord à l'initiative personnelle de certaines infirmières. Ces interventions se sont fortement diversifiées en variété, et ont quantitativement pris une place croissante, en même temps qu'était créée la fonction d'animateur de santé dans les établissements scolaires. Au schéma un peu simpliste de "un problème, une action", s'est opposé dès le départ une démarche de structuration des actions isolées traitant d'un même thème en "programmes", lorsqu'on estimait qu'un thème, par sa complexité, son importance, nécessitait une attention durant toute la scolarité afin d'atteindre les objectifs fixés, et correspondre au besoin de renouvellement du message en fonction de l'âge des enfants. C'est le cas pour l'alimentation, la carence d'activité physique, les dépendances/toxicomanies, les actes de violence et autres problèmes relationnels, le développement des compétences/estime de soi, l'équilibre de vie/stress, la déprime et le suicide, le sommeil. Les principes généraux d'action que nous nous sommes fixés sont les suivants : - agir le plus tôt possible, - agir en continuité, tant au niveau de l'offre que des intervenants, - agir avec intensité.

PROGRAMMES DE SANTÉ

PROGRAMME FAMILLE BOOZ'YEUX

Ce sont 36 classes qui ont profité de ce programme, avec deux soirées de parents.

PROGRAMME DES ÉLÈVES-PAIRS

Ce programme se poursuit conformément à sa planification dans un établissement scolaire.

CONSEIL DE COOPÉRATION

Ce programme, qui participe à Agenda 21, s'est poursuivi par la formation d'enseignants à son utilisation (65 enseignants en 4 séances d'établissements différents), l'accompagnement d'enseignants (15 enseignants), et 1 séance d'information aux parents.

PROGRAMME DE PRÉVENTION PRÉCOCE DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Ce programme proposé par l'association Zadig depuis la rentrée 1997 a continué à susciter l'intérêt des enseignantes. Initialement prévu pour les classes enfantines, le programme a été étendu, remanié, pour les deux premières années primaires. Depuis son introduction il y a 5 ans, ce sont environ 2 440 élèves qui ont vu le spectacle, et 84 enseignantes qui ont suivi le module pédagogique. Supervisés par Mme Dr Dubois-Arber (IUMSP/Lausan-ne) les responsables ont élaboré un document de présentation destiné à toute personne intéressée.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DU TABAGISME

Le programme pilote, destiné à affiner l'intervention auprès des jeunes, le cas échéant à la modifier, et à l'évaluer, se déroule dans deux établissements, avec 8 classes de 6^e et 8 classes de 7^e année. Hors programme pilote, deux autres établissements secondaires ont participé par une exposition "parcours à travers la fumée" exposée durant 15 jours pour les classes de 7^e, 8^e et 9^e années, et une démonstration de matériel pédagogique aux animatrices de santé de classes de 5^e et 6^e années.

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

Dans ce cadre, 4 établissements secondaires ont sollicité la Fondation RPCommunication, fondée par un ancien animateur de la Fondation du Levant et un psychologue, pour un programme en 5 séances destiné aux élèves de leurs établissements, dont le financement sera assuré par le service.

APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS

Le projet "Vivre ensemble" de l'établissement C.-F Ramuz s'est poursuivi, et progressivement développé au rythme de l'investissement que le corps enseignant, les spécialistes et les élèves ont pu y consacrer.

PROJETS DE PRÉVENTION

La diversification des programmes de prévention, initiée il y a quelques années, s'est poursuivie par l'élaboration de 3 projets nouveaux, qui pourront être mis en place courant 2002. Ils présentent des caractéristiques communes de travailler avec des groupes d'utilisateurs de tous milieux sur un sujet actuel de santé publique, l'intervention étant menée par des professionnels du domaine considéré. L'adaptabilité au public sur le point précis des connaissances et comportements est un point fort. Les projets sont : - les ateliers santé, - la prévention secondaire de l'obésité infantile, - la prévention primaire-secondaire du suicide.

Les "ateliers-santé" sont issus de la réflexion du MPF (Mouvement populaire des familles) qui a depuis de

nombreuses années créé une équipe qui vise à animer 5 à 6 ateliers de 2 heures, organisés en fin d'après-midi ou en soirée, regroupant 6-7 à 10 personnes, sur des thèmes généraux touchant à la santé. Les thèmes traités sont : "La santé, c'est quoi ?", "Créer sa santé et se responsabiliser", "Partager ses expériences de prise en charge", "Le carnet de santé du MPF, un outil à utiliser", "Les coûts de la santé". Ces ateliers visent à développer la responsabilité des participants vis-à-vis de leur santé, afin qu'ils la gèrent mieux en utilisant plus adéquatement les ressources à disposition. Ce cycle de 5-6 ateliers sera complété, à la demande des participants, par des discussions sur des thèmes plus précis (par ex. alimentation, etc.), en visant les mêmes buts.

Le deuxième est un programme de prévention secondaire de l'obésité infantile. La prévalence de l'obésité infantile a doublé en 10 ans en Suisse, et va poser un important problème de santé publique dans les années à venir par les comorbidités qu'elle entraîne. Cette condition a d'ailleurs été déclarée comme maladie par l'OMS dès 1997, date à laquelle une campagne mondiale de sensibilisation a été lancée par cette organisation. Ces comorbidités pourraient ultérieurement doubler les coûts de santé. Dans ce projet, après une prise de contact personnalisée pour expliquer le type de prise en charge proposée, les enfants qui ont besoin de conseils nutritionnels, et leurs parents, sont invités à participer à des discussions en groupes de 10 à 20 personnes, visant à assurer une prise en charge du problème de surcharge pondérale sur le modèle comportemental. Le but est d'axer les échanges non seulement sur la connaissance du problème, mais surtout sur la manière de modifier son comportement pour obtenir une diminution des risques. Cette approche, proposée depuis une dizaine d'années, est bien maîtrisée, et offre globalement les meilleures chances de succès. L'accueil des enfants et de leurs parents est indispensable à une bonne gestion du problème, surtout, mais pas exclusivement, quand ils sont en bas âge.

Enfin le suicide est un problème à forte prévalence en Suisse depuis des décennies, particulièrement chez les jeunes, en contraste avec les pays étrangers et ce malgré de bonnes conditions économiques. Une prévention secondaire-tertiaire du suicide est possible à tout âge, efficace, si elle vise à agir non pas directement sur les personnes à risque (déprimées, ex-suicidaires ou ayant des idées suicidaires), qu'il conviendrait de détecter efficacement, mais à donner à l'entourage de telles personnes des moyens de répondre de manière adéquate. Cela implique de sensibiliser un maximum de personnes, de tous âges et de tous milieux, dès l'adolescence, et à assurer ensuite, sur demande, le soutien nécessaire à l'entourage de ces personnes.

RECHERCHE ET ÉTUDES

HÉPATITE B

La précédente campagne 99-2000 a permis de faire une enquête sur les sources d'information déterminantes des élèves. A Lausanne elle a concerné 1 039 élèves de 7^e année, dont 79,3% ont été immunisés. Une information extensive préalable au recueil de la décision de se faire vacciner ou non a été donnée en classe à tous les élèves par l'infirmière scolaire. Les 3 principales connaissances sur la maladie, citées en réponse à une question

ouverte, étaient respectivement que : c'est une maladie transmissible, pour 50,2%, une maladie grave pour 48,8%, et qu'il y a une transmission sexuelle pour 30,9%. Il y a des différences hautement significatives entre enfants ultérieurement vaccinés ou non-vaccinés, malgré l'information extensive donnée en classe par l'infirmière scolaire. Les informateurs-clé désignés sont la famille (75,2%), l'infirmière scolaire (30,7%), le médecin privé (21,6%), les copains (16,7%), l'enseignant (4,3%) et les journaux (3,7%). Une analyse de régression logistique multiple montre que l'infirmière scolaire et les copains sont les principaux informateurs instigateurs de la décision de se faire vacciner, et dans une moindre mesure l'enseignant. Les familles, le médecin privé et les journaux agissent dans un sens plutôt défavorable. On peut expliquer cela par le fait que les enfants non-vaccinés l'ont refusé activement, en conformité avec les valeurs de leur milieu et du thérapeute choisi. Ces éléments font penser que le taux de couverture atteignable à court terme est proche du maximum possible. L'information des élèves doit encore être maximisée afin de bénéficier de la dynamique entre pairs.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations, dont bénéficie chaque élève lausannois, qui présente une grande stabilité, a néanmoins évolué de manière importante en rapport avec les modifications des besoins des élèves et de leurs familles, des nouvelles perceptions du risque dans le domaine de la santé, et des modifications des directives fédérales/cantoniales. On note ainsi les changements suivants; en 1988 : suppression des examens d'urines en 5^e et 9^e années et de l'examen de spirométrie, 1989 : suppression de la visite de 7^e année, 1991 : création d'une garde infirmière pour les premiers secours de 12h00-13h30, 1993 : création d'une permanence mauvais traitements, 1996 : introduction du questionnaire de santé en 8^e T, R et D, 1997 : introduction du questionnaire de santé en 5^e année, 1998 : début de la vaccination contre l'hépatite B, 2000 : abandon de l'examen audiométrique de terminale, 2001 : modification de la visite préscolaire, introduction du test de Lang en enfantine, réintroduction de la mesure du poids en 3^e année, adoption du nouveau plan de vaccination fédéral.

Les besoins de coordination ont aussi été satisfaits par la création de 2 types de structures : - en 1988 les "groupes d'éducation pour la santé", dans chaque établissement, réunissant les professionnels intéressés, et qui gèrent les interventions, - en 1990 les "réseaux d'établissements", destinés à trouver des solutions pour les situations d'élèves complexes où plus d'un spécialiste a dû intervenir.

Vaccinations (année scolaire 2000-2001)

Le programme de vaccination fédéral présente depuis la rentrée 2001 quelques modifications : abandon de la 6^e dose de poliomyélite, remplacement du vaccin antipoliomyélite oral par le vaccin injectable, introduction des 4^e et 5^e doses du vaccin anticoqueluche acellulaire, et de la 2^e dose de vaccin ROR. Ces modifications n'ont été que peu perçues par le public, en raison du développement de plusieurs vaccins nouveaux, combinant des différentes substances immunisantes, ce qui fait que la charge en injections n'a presque pas varié. Cette évolution bienvenue a cependant pour conséquence à court et moyen

terme une perte de liberté dans le rattrapage de vaccins, quand le schéma-type suisse n'a pas été suivi, puisque les vaccins isolés n'existent plus.

	doses
vaccination DiTe	31
rappel DiTe	1 472
rappel Di	7
vaccination polio	35
rappel polio	775
vaccination ROR	83
hépatite B	824

Il n'y aura pas de campagne de vaccination contre l'hépatite B durant l'année scolaire 2001-2002, suite à la décision cantonale de la reporter en 8^e année, avec un schéma simplifié de 2 doses d'un nouveau vaccin.

Visites médicales (année scolaire 2000-2001)

La manière de procéder à la visite de 1^{ère} année a totalement changé dès la rentrée 2001. Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2000-2001, les infirmières scolaires avaient un entretien avec les parents qui venaient inscrire leur enfant à l'école infantine. Dès 2001, en suivant la démarche cantonale, le service a pris contact par écrit avec les parents des futurs élèves, afin de les inviter à prendre rendez-vous avec leur médecin traitant pour qu'il procède à un examen somatique et psychomoteur préscolaire standardisé selon le modèle de la Société Suisse de Pédiatrie (1993). La feuille d'examen remplie reste dans le dossier du médecin, qui complète avec l'assentiment des parents un formulaire ad hoc transmis à l'infirmière scolaire. Ce formulaire signale les problèmes de santé importants à connaître en milieu scolaire. Cette visite remplace la visite médicale scolaire de première année, qui continuera à être proposée à ceux qui n'auront pas fait de visite pré-scolaire. A l'issue de cette première introduction de la nouvelle procédure, 767 enfants avaient été examinés par leur médecin traitant (66%), 81 familles avaient formellement demandé que l'enfant soit vu en 1^{ère} année par le médecin scolaire (8%), et 323 familles n'ont pas répondu (27%).

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales (année scolaire 2000-2001)

	garçons	filles
examinés	2 036	1 814
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	327	331
anomalie de la vision des couleurs	48	2
anomalie de l'audition	126	118
anomalie de poids	86	65
anomalie de taille	8	5
anomalie de l'appareil locomoteur	133	92
anomalie abdominale	32	5
anomalie de l'appareil cardio-vasculaire	15	8
anomalie du système nerveux	10	8
autres anomalies	49	42
total	834 (41%)	676 (37%)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales (année scolaire 2000-2001) (suite)

	garçons	filles
examinés pour streptocoques	160	144
envoyés chez le médecin pour streptocoques	45	37
examinés pour verrues	3 260	3 082
envoyés chez le médecin pour verrues	321	330
examinés pour poux	3 279	3 190
traités pour poux	89	185
total des enfants envoyés chez le médecin	1 289	1 228

Prestations hors programme de dépistage (année scolaire 2000-2001)

Urgences

– APEMS	18 situations
– premiers secours accidents	18 334 élèves

Interventions de soutien

– en faveur des enseignants	434 heures
– en faveur des classes	102 heures

Démarches médico-sociales

– réductions diverses	2 962 situations	990 heures
– en faveur des enfants		1 082 heures
– en faveur des familles		1 058 heures
– auprès des enseignants		1 565 heures
– dans le cadre du service		1 750 heures
– assurances sociales, SPJ, divers		826 heures

Éducation pour la santé faite par les infirmières (année scolaire 2000-2001)

– préparation		1 020 heures
– individuelle	683 élèves	238 heures
– en groupe	12 269 élèves	638 heures
total	12 952 élèves	1 926 heures

Le total des élèves intéressés a baissé de 7%, mais le temps investi dans la préparation réduit de 20%, par rapport à 1999-2000.

MAUVAIS TRAITEMENTS

Cette permanence créée en 1994 est un lieu de discussion et d'évaluation pour tous les professionnels du milieu scolaire, et traite des situations non-urgentes : en 1994 de 57, et de 95 à 99 de 67, 45, 22, 23 et 27 situations. Ce dispositif est complété pour les situations urgentes d'une procédure simplifiée. Ainsi, en 2000, 27 situations ont été présentées à la permanence, et 26 traitées autrement, et en 2001 respectivement 14 et 23 cas, la plupart concernant des enfants âgés de 6 à 12 ans, avec égalité des sexes. La qualification du mauvais traitement "prédominant" était en 1994 pour les types physique, sexuel, négligence et psychologique de 44%, 10%, 14% et 32%, alors qu'en 2000-2001 nous avons 39%, 19%, 32%, et 10%. Cela dénote une évolution importante de la caractérisation de la négligence, classée autrefois comme maltraitance psychologique, en

rapport avec notre meilleure appréciation de la satisfaction des besoins des enfants.

PHYSIOTHÉRAPEUTES

Nombre d'élèves

degré examiné	examinés	suivis pour gym préventive	signalés au médecin
enfantine	0	0	0
1	20	13	0
2	52	28	3
3	1 030	151	2
4	158	147	3
5	109	91	6
6	63	49	2
7	1 107	167	20
8	8	8	1
9	0	0	0
autres	30	22	3
total	2 687	776	40

Le remaniement du programme a provoqué une baisse sensible des élèves suivis pour gym préventive comme prévu (-35%) surtout en 3^e, 4^e et 5^e années, mais sans diminution de la détection des cas graves référés au médecin.

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES

Pour le service de santé des écoles des problèmes préoccupants se posent dans le domaine social, et ne trouvent plus, vu la surcharge des services et institutions partenaires, ni de solutions dans un délai raisonnable, ni de solutions adaptées à la gravité de ces situations. Cet état de fait, qui est assez grave, ne dépend pas seulement comme on pourrait le croire de la conjoncture économique morose des années 91 à 2000, mais correspond à une véritable crise de disponibilité, qui a des effets en cascade. L'école, obligée légalement de scolariser dans des conditions de plus en plus difficiles et de prendre en charge les situations telles qu'elles se présentent, pour amener l'enfant à progresser, ne peut ni se soustraire au constat de cette situation ni renoncer à porter le poids de ces difficultés.

Les problèmes spécifiques qui se posent dans le domaine social sont :

- le placement des enfants dont la protection requiert cette mesure de manière urgente ou semi-urgente : les places manquent constamment, ce qui empêche de prendre les mesures pertinentes à temps, et la liste d'attente s'allonge. Des solutions alternatives, bien que souvent évoquées, n'ont toujours pas été proposées officiellement, ni à fortiori évaluées;
- la surcharge du Service de protection de la jeunesse : cette situation est connue depuis plusieurs années et a eu des conséquences néfastes pour ce service (départs, burn-out, etc.) Elle s'est développée très progressivement en une décennie, et a entraîné de fait un report de la charge sociale au niveau des communes, sans que toutes les mesures adéquates puissent être appliquées. L'engagement et l'augmentation des postes d'assistants sociaux scolaires au niveau des grandes communes en té-

moigne partiellement. Il est souhaitable que les besoins globaux soient correctement réévalués;

- les enfants clandestins : même si le nombre global n'est pas exactement connu au niveau cantonal, et devrait se situer aux environs du pour cent, le problème d'une prise en charge cohérente demeure en l'absence de directives et de sources de financement privées. Ces jeunes, au terme de leur scolarité obligatoire, garantie, ne trouvent aucune possibilité de formation;
- la problématique des enfants élevés par des parents gravement carencés : ces parents, dont l'augmentation est lente mais constante (inéluctable ?), sont ceux qui ont été gravement carencés dans leur propre enfance, qui sont éventuellement devenus toxicomanes ou ex-toxicomanes, et qui ne peuvent assurer à leurs descendants des conditions éducatives correctes. La prise en charge de ce type de parents n'est actuellement pas identifiée comme une situation qui pose des problèmes particuliers, et il s'agira d'imaginer une structure de soutien efficace et coordonnée, à visée préventive et agissant dans la durée;
- les conséquences de la paupérisation de la société : même s'il y a un espoir raisonnable d'amélioration dans les mois et années qui viennent, la "richesse" ne va pas revenir immédiatement dans chaque foyer. Souvent les dettes se sont accumulées, surtout chez les plus démunis et la longue période de difficultés économiques qu'ont traversée certaines familles ne favorise pas une saine planification des dépenses. Un dérapage de l'octroi de l'aide dans le cadre de l'ASV a provoqué des contrôles plus tatillons, et la plupart des aides casuelles qu'il était possible d'accorder auparavant sont actuellement supprimées. Dans la mesure où les transports, les camps, les études surveillées, les APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) et les vêtements (3 paires de chaussures, habits de sports, etc.) sont souvent rendus nécessaires par la fréquentation de l'école et font partie du projet pédagogique, cet état de fait est particulièrement défavorable aux familles qui ont plusieurs enfants scolarisés.

Répartition des situations prises en charge

Établissement	situations nouvelles en 2001
Floréal	29
Prélaz	26
Mon-Repos	35
La Sallaz	47
Entre-Bois	47
Belvédère	12
Bergières	10
Béthusy	9
Élysée	11
Villamont	22
C.F. Ramuz	30
I.-de-Montolieu	34
autres	11
total	323

La répartition en fonction de la date d'ouverture et de fermeture des dossiers est la suivante :

	fermés en 2001	restés ouverts	total
ouverts avant 2001	242	353	595
ouverts en 2001	66	257	323

SECTION DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Suite à l'aboutissement du projet EtaCom, la psychologie scolaire a été définie comme tâche cantonale. En conséquence, la section de psychologie scolaire dépend désormais du Bureau cantonal des prestations psychopédagogiques scolaires (BCPPPS) et ses coûts en 2001 ont été entièrement remboursés par le Canton.

Un groupe de travail canton-commune a étudié tout au long de cette année les retombées de cette nouvelle configuration. Les directeurs des établissements scolaires ont été associés à cette réflexion, qui a débouché sur la conclusion d'un accord canton-commune. Cet accord prévoit une délégation des compétences cantonales en matière de prestations psychopédagogiques en faveur de la section de psychologie scolaire. Ces prestations sont décrites et placées dans un contexte global et cohérent de collaboration transversale avec les autres services communaux, ainsi qu'avec les directeurs d'établissements et le corps enseignant. Est fixé également le cadre déontologique dans lequel s'effectuent ces prestations. L'accord comprend aussi des modalités financières. Par rapport au personnel, il prévoit que les collaborateurs de la section de psychologie scolaire gardent un statut communal.

A l'initiative du Canton, la Commune de Lausanne a demandé à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), fin 2001, l'adhésion à une nouvelle convention tarifaire portant sur les traitements logopédiques pris en charge par l'Assurance Invalidité. Cette nouvelle convention, plus favorable financièrement, implique un mode de facturation différent qui nécessite une modification totale du programme informatique correspondant. Cette modification a été entreprise par le Service d'organisation et d'informatique (SOI).

En 2001, les collaborateurs de la section ont subi une grande surcharge de travail et de stress. En adaptation aux normes cantonales, le BCPPPS a accordé à la section 3 postes supplémentaires à 75% respectivement de psychologue, psychomotricien et logopédiste et un poste à 25% de secrétaire destinés à soulager l'équipe dès le début 2002.

La section a participé intensément à la réflexion sur la pluridisciplinarité dans divers cadres (groupe de travail canton-commune, réflexion services communaux - directeurs d'établissements scolaires, groupe pilote de l'Établissement d'Entre-Bois).

Elle a poursuivi une collaboration étroite avec l'Institut de Psychologie de l'Université de Lausanne, ainsi qu'avec les Universités de Genève et Neuchâtel et avec l'École Romande de Psychomotricité.

2 logopédistes et 4 psychologues ont effectué des stages post-licence.

Une psychomotricienne a pris sa retraite, une logopédiste a démissionné. Elles ont été remplacées.

SERVICE DENTAIRE

INSTALLATIONS

En 2001 le Service dentaire a dû procéder au remplacement de plusieurs installations.

Il s'agit tout d'abord du remplacement de l'unit du cabinet dentaire de Mon-Repos qui a été installé pendant les relâches de février et du remplacement de l'unit du cabinet dentaire de St-Roch qui a été installé lors des vacances de Pâques. Ces deux installations dataient respectivement de 1984 et 1986.

Afin d'exploiter au mieux la surface du cabinet dentaire de St-Roch et de favoriser l'ergonomie du personnel, la salle d'attente du cabinet a trouvé un nouvel emplacement suite à des rafraîchissements de peinture du couloir de l'établissement de St-Roch, devant le cabinet dentaire.

Suite à une panne importante du moteur du contre-angle du laboratoire, le Service dentaire s'est trouvé dans l'obligation de procéder à son remplacement qui était normalement prévu pour l'an 2002.

Au mois de novembre une autre avarie importante a frappé le Service dentaire : le compresseur du Groupe dentaire de Montbenon, qui datait de 1976, est tombé en panne et son remplacement, non prévu, s'est révélé indispensable.

PROPHYLAXIE

Au mois de mai le Service dentaire a mené une campagne de sensibilisation relative aux accidents dentaires afin de rendre les personnes, qui entourent les élèves au quotidien, attentives sur la marche à suivre en cas d'accident. 300 affiches expliquant la façon d'agir ont été distribuées dans tous les établissements scolaires, APEMS, garderies et centres de jeunesse et de loisirs.

Un projet pilote de prévention dentaire a été mené auprès des élèves de 6^e année de l'établissement secondaire du Belvédère en parallèle avec les dépistages. Ce projet avait pour but d'étudier la possibilité d'étendre l'enseignement en prévention dentaire au niveau secondaire où aucune formation de ce genre n'existe actuellement. L'évaluation faite suite à notre intervention auprès des enseignants et des élèves a démontré un grand succès. Une étude sera mise en route par le Service dentaire pour étendre cet enseignement au niveau secondaire.

DIVERS

Avec l'introduction de l'imposition de la TVA en début d'année sur les travaux du laboratoire et sur les divers matériaux orthodontiques, le Service dentaire et la comptabilité de la Direction ont dû adapter la facturation des traitements orthodontiques.

Au mois de décembre un projet pour l'informatisation des cabinets dentaires de soins conservateurs a été soumis et accepté par le COPILINF. Le Service dentaire poursuivra cette étude durant l'année 2002 afin de pouvoir commencer à mettre cette application en place en 2003.

RESSOURCES HUMAINES

Toutes les descriptions de postes ont été signées par les collaboratrices et collaborateurs du service au mois de juin et la nouvelle formule d'entretien de collaboration a été introduite aux mois de septembre et octobre, sans grandes difficultés.

Enfin, il convient de signaler que le secrétariat du Service dentaire a procédé à deux déménagements en 2001. Le premier a eu lieu au début du mois de février où nous quittons nos locaux de la Rue des Terreaux 33 pour des locaux provisoires à la Rue de Genève 52. En novembre, nous avons pris possession de nos locaux définitifs, à la même adresse.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.00	au 31.12.01
Écoles primaires (-2 à +4)	4 460	4 541
Écoles secondaires (+5 à +9)	3 277	3 163
Apprentis, gymnasiens	998	881
Communes voisines (+ Belmont)	172	154
Institutions diverses	156	157
	9 063	8 896

Traitements conservateurs (pédodontie)

Patients traités	2000	2001
Nombre de consultations	7 449	7 450
Nombre de contrôles semestriels	11 004	11 007
Nombre de traitements facturés	13 722	13 365

Détails des traitements facturés en	2001
Diagnostic chez patients en urgence	340
Premier diagnostic individuel	1 184
Radiographies	3 830
Anesthésies	3 382
Applications "gelée fluorée"	783
Détartrages, nettoyages	3 060
Extractions	1 005
Coiffages pulpaire	104
Traitements radiculaire	514
Scelllements de fissures	4 593
Obturations provisoires	450
Ciments au verre ionomère	189
Amalgames sur dents permanentes	763
Amalgames sur dents de lait	327
Composites sur dents permanentes	1 254
Composites sur dents de lait	2 020

RÉDUCTIONS D'HONORAIRES

Pendant l'année 2001, 290 demandes de réduction d'honoraires ont été prises en considération, ceci représente une légère augmentation soit de 4 cas depuis l'an 2000. Le montant global de ces réductions s'élève à fr. 178 761.-.

ACTIVITÉ DES PROPHYLAXISTES ET DE L'HYGIÉNISTE

Conférences dans les classes (-2 à +4)	398
Séances de prophylaxie individuelle	1 965
Visites aux fondations (Châtelard, Verdeil, etc.)	4
Brossages collectifs	1 096
Prises de RX (en jours)	38½

ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

La demande de traitements orthodontiques continue à augmenter et les cabinets de Montbenon ont reçu, en plus des traitements en cours, 195 enfants pour une consultation d'orientation gratuite.

Activité de la clinique

Nombre de rendez-vous	7 918
Conseils	197

Traitements en cours

Actifs: phase orthopédique	206
phase orthodontique	326

Passifs :

Contention	255
Sous surveillance	112
Traitements commencés (phase orthopédique)	53
Traitements terminés (phase orthopédique)	51
Traitements commencés (phase orthodontique)	93
Traitements terminés (phase orthodontique)	115

Détails des interventions

Radiographies :	
Téléradiographies	381
Panoramiques	469
Poignets	2
Photographies :	4 763
Appareillages fixes :	
a) Bagues et brackets	2 946
b) Arcs	1 591
Réparations, transformations	72

Laboratoire

Travaux effectués au laboratoire (du 1.1.01 au 31.12.01)

Modèles études divers	364
Monoblocs	36
Plaque de contention	10
R.P.E.	24
Bonding direct	228
Omega	34
Arcs linguaux/palatin	218
Quad-Helix	3
Anti-pouce	3
Attelles contention	62
Réparations	72
Rebasages	2

La confection de 24 positionneurs a été confiée à des laboratoires privés.

VISITES DE DÉPISTAGE

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées, comme chaque année, entre les mois de septembre et novembre.

Dans la mesure du possible, les médecins-dentistes et leur assistante se sont rendus dans les bâtiments scolaires, par souci de perturber le moins possible l'activité scolaire.

76% en moyenne des élèves de première enfantine ont été inscrits au début de l'année scolaire au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2001

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Refus	
Classes primaires	362	6 727	288	6 439	3 438	1 518	1 328	155	4 192	2 535	610
Classes secondaires	314	6 122	220	5 902	2 422	2 528	925	27	3 119	3 003	643
Institutions spécialisées	47	344	27	317	164	76	71	6	34	310	61
Classes privées primaires	4	65	1	64	36	11	17	0	20	45	13
Classes privées secondaires	10	123	7	116	72	26	18	0	4	119	18
Belmont	10	192	15	177	125	25	27	0	46	146	61
Total	771	13 573	558	13 015	6 257	4 184	2 386	188	7 415	6 158	1 368

Catégorie I : Sans carie, ni obturation

48%

Inscrits au service dentaire

55%

Catégorie II : Sans carie, avec obturations

32%

Non inscrits

45%

Catégorie III : Avec caries

18%

Catégorie IV : Bouches négligées

2%

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

2001 ne restera pas pour le service un exercice durant lequel les projets qui se sont concrétisés ont été nombreux.

En effet, à l'exception d'un préavis accepté par le Conseil communal relatif à des travaux d'assainissement, de réfection et d'aménagement du centre socio-culturel de la Bourdonnette, d'extensions de quelques APEMS (décrites ci-dessous) et du centre de vie enfantine de la Grangette, il n'y a pas eu de réalisations marquantes.

En revanche, outre la gestion du fonctionnement des douze maisons municipales et la recherche permanente d'une qualité d'accueil optimale, les études ont été foisonnées, avec un grand nombre de partenaires, entreprises, associations, tous aussi dynamiques que motivés, pour préparer l'avenir ! Et singulièrement celui de la petite enfance, un domaine où "tout bouge", que ce soit au niveau fédéral, cantonal, régional ou communal (plusieurs motions en suspens).

Deux événements tout de même à signaler :

- une amélioration des conditions de travail des éducateurs/trices de la petite enfance (et par extension des directeurs/trices des CVE et du personnel éducatif des APEMS), au niveau des salaires (revalorisation pour les titulaires de diplômes "classe 1 SPJ"), du temps de travail hors enfants, et des vacances

(11 postes octroyés pour les 7 centres de vie enfantine municipaux),

- un mandat a été attribué au responsable du contrôle de gestion de la Ville (aujourd'hui Unité d'évaluation et de conseil) pour réaliser un audit de l'organisation du "centre administratif" du service. Les conclusions et propositions découlant de cet audit, ou "état des lieux", seront examinées début 2002.

RELATIONS GÉNÉRALES

Conformément à leur mandat, les cadres du service ont régulièrement accompagné, par leurs conseils, leur soutien voire leur présence au comité, les quelque trente institutions privées subventionnées. Cette prestation a nécessité en 2001 des forces de travail considérables.

En outre le chef de service a été mandaté comme "expert" sur deux dossiers importants concernant l'avenir et le financement des structures petite enfance :

- il a été entendu dans le cadre des travaux de la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil National qui prépare un projet de loi pour l'octroi d'une subvention annuelle de fr. 100 000 000.– pour inciter les cantons à créer de nouvelles places en garderie (Motion Jacqueline Fehr),
- il fait partie du groupe de pilotage nommé par le Conseil d'État qui examine la faisabilité du projet de fondation pour la petite enfance, qui permettrait une répartition plus adéquate des charges financières et la création de 2 500 nouvelles places dans le canton dans les 4 à 5 ans (Motion Cohen-Dumani).

PERSONNEL

Au 31 décembre 2001, l'effectif global des employés rattachés au service est de 352 personnes, représentant un peu plus de 246 postes de travail. A noter que tous les postes octroyés – notamment les 11 postes d'éducateurs/trices de la petite enfance pour les 7 centres de vie enfantine municipaux – ne sont pas encore entièrement occupés.

Le tableau ci-dessous révèle que le personnel est composé de 276 femmes (78%) et de 76 hommes (22%). La

proportion de personnes engagées à temps partiel est importante (80%), en particulier chez les femmes (90%).

La prépondérance de l'"éducatif", 63%, est probablement le facteur principal d'une mobilité professionnelle peu commune : 47 départs ont été enregistrés (taux de renouvellement 13%), 7 personnes ont été transférées à l'interne et 88 personnes ont modifié leur taux d'activité. C'est donc plus du 40% de l'effectif qui d'une manière ou d'une autre a subi une mutation.

Nombre de personnes en activité, en 2001

	Femmes		Hommes		Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
					Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
	TC = Temps complet		TP = Temps partiel																	
Chauderon, y compris délégués		4	3		1	7	1										1	11	4	
Écoles à la montagne	1		2						4	1	6	1	1	11	3	1	6	12	11	2
Centres de vie enfantine	3		4			6			7	121	1	4	6	21	9	4	16	148	14	8
APEMS		17		1						35		18		14		1		66		20
Foyer de Cour			1			1			1	3	3	1		2	1		1	6	5	1
CPA Valmont			1			2			3	2	8	1		2	1		3	6	10	1
	4	21	11	1	1	16	1		15	162	18	25	7	50	14	6	27	249	44	32

Nombre de postes, en 2001, en pour cent (arrondi à deux décimales)

	Femmes		Hommes		Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
					Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
	TC = Temps complet		TP = Temps partiel																	
Chauderon, y compris délégués		2.9	3		1	4.85	1										1	7.75	4	
Écoles à la montagne	1		2						4	0.9	6	0.8	1	5.7	3	0.8	6	6.6	11	1.6
Centres de vie enfantine	3		4			2.1			7	90.77	1	2.94	6	12.75	9	2.92	16	105.62	14	5.86
APEMS		11.64		0.81						12.62		7.65		5.85		0.29		30.11		8.75
Foyer de Cour			1			0.3			1	2.2	3	0.7		0.85	1		1	3.35	5	0.7
CPA Valmont			1			1.1			3	1.5	8	0.8		1.7	1		3	4.3	10	0.8
	4	14.54	11	0.81	1	8.35	1		15	107.99	18	12.89	7	26.85	14	4.01	27	157.73	44	17.71

BÂTIMENTS

Le patrimoine immobilier du service de la jeunesse et des loisirs comprend 24 immeubles dont la gestion technique est confiée au service des gérances depuis 2000. Le constat général reste alarmant et le degré de dégradation élevé.

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- centre de vacances et école à la montagne du Plannemard
 - protection des boiseries extérieures en façade sud,
 - amélioration du système de ventilation,
 - 1^{ère} phase du remplacement des revêtements de sol,
- centre de vie enfantine de Bellevaux
 - remplacement du chauffe-eau et remise en état des appareils électroménagers,
- mise en conformité et nettoyage de la terrasse sud,
- centre de vie enfantine de Valency
 - remplacement et remise en état des protections solaires,
 - comblement d'un affaissement de terrain dans la rampe d'accès,
- centre de la petite enfance
 - fermeture en serrurerie arrondie et vitrage du haut des zones WC,
- centre pour adolescents de Valmont
 - assainissement de l'étanchéité de la superstructure d'accès à la toiture plate,
 - 1^{ère} partie de la réfection des chambres,
- centre socioculturel de Malley-Montelly (la Pagode)
 - consolidation du plancher,

- modification de la ventilation de la coupole,
- skate park de Sévelin 38
- application d'un revêtement bitumineux sur la place devant le skate park.

D'autres travaux ont été effectués, en particulier le remplacement de nombreux appareils électroménagers arrivés en fin de vie (Grangette, Montelly, Bergières).

2001 fut aussi l'occasion pour le service des gérances de définir un concept de contrats d'entretien plus efficaces.

Devant l'urgence d'entreprendre une série importante de travaux d'entretien différé, le service des gérances a également mené une étude approfondie afin de présenter un crédit-cadre d'assainissement des bâtiments du service de la jeunesse et des loisirs.

LOISIRS ET ANIMATION

Écoles à la montagne et centres de vacances

A chaque pause scolaire, les centres de vacances de la Ville rencontrent toujours un énorme succès. En hiver et en été le service de la jeunesse et des loisirs se voit contraint de refuser régulièrement des enfants et doit recourir au placement dans le secteur privé.

La Barboleusaz

La nouvelle équipe de la Barboleusaz fonctionne à la grande satisfaction des usagers, que ce soit les enfants placés pendant les vacances ou les classes (31 en 2001) qui profitent de l'école à la montagne.

Pour les séjours de Nouvel-An et des Relâches, l'emplacement privilégié du chalet a permis la pratique du ski dans de bonnes conditions d'enneigement. Par contre, le mauvais temps du mois de juillet n'a pas permis aux enfants de faire l'expérience de dormir sous tente. Les "aoûtiens" ont, pour leur part, bénéficié d'une grande période de beau temps, et la région n'a plus de secrets pour eux.

Les Chevalleyres

Le beau parc rénové ainsi que la maison remise en état font la joie des enfants lausannois découvrant la vie en communauté. L'enneigement de Nouvel-an et de février a permis la pratique du ski de fond, des raquettes à neige et du ski de piste. Pendant l'été, les mauvaises conditions de juillet ont un peu perturbé les activités extérieures, alors que les pensionnaires du mois d'août ont pu profiter largement du soleil.

Les 66 classes qui ont fréquenté les Chevalleyres en séjour d'école à la montagne ont été accueillies dans une maison sentant le neuf où tout a été mis en œuvre pour le bon déroulement des activités scolaires et ludiques.

Château-d'Oex

Les conditions d'enneigement n'ont pas été très favorables pour les camps de ski de Nouvel-An et des Relâches, mais les jeunes lausannois ont pu tout de même s'entraîner à la glisse sur les pentes de la Brayé pour les débutants et des Mosses pour les plus avancés. Pendant l'été, les "ados" ont profité des activités telles que la grimpe, le VTT, les nuits sous tente, etc. Les plus petits

ont participé à des activités créatrices telles que théâtre, cuisine, travaux manuels et balades en pleine nature.

L'équipe en place au Planemard a accueilli 52 classes pour des séjours d'école à la montagne. Les élèves ont participé aux différentes activités en tant qu'acteurs et non seulement en tant que consommateurs.

Le Planemard est reconnu comme institution HES offrant une formation dans les métiers d'animateurs – éducateurs.

Centres de vacances privés

38 enfants ont bénéficié de structures mises en place par le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande ou Vacances des jeunes, à St-George, au Pont du Gard, au Lieu, et dans plusieurs endroits du pied du Jura.

Centres aérés

En été, pendant les six semaines du centre aéré de l'Arzillier (7 à 11 ans) et les trois semaines de celui de Rovéréaz (5 et 6 ans), ce sont entre 110 et 160 enfants qui se sont rendus chaque semaine sur les hauts de Lausanne. Le football, la piscine, les jeux de piste dans la forêt, les bricolages, l'atelier "Barbie" (également fréquenté par les petits garçons), etc., ont permis aux enfants de s'ébattre dans la joie sous la houlette bienveillante mais attentive d'une bonne équipe de moniteurs.

En automne, ce ne sont pas moins de 60 enfants (5 à 7 ans) qui ont élu domicile la journée à Rovéréaz. La douceur de l'arrière-été leur a permis de profiter au maximum du parc et de son bel aménagement.

A noter qu'il est toujours plus difficile de trouver des monitrices et moniteurs. Ce désintéret est sans doute la conséquence de la faible rémunération proposée pour ce travail.

PASSEPORT VACANCES

Pour la 22^e édition, 2 offres ont été proposées aux enfants de Lausanne et de 44 communes environnantes. 1 791 passeports vacances traditionnels ont été vendus et 315 activités proposées.

Le prix de revient du passeport traditionnel est de fr. 65.23. Il demeure abordable grâce à l'appui de la Loterie Romande et à la précieuse collaboration de bénévoles. Pour rappel, le prix de vente est resté fixé à fr. 40.– et fr. 35.– dès le 2^e enfant par famille. Au hit parade des préférences des enfants, qui aurait imaginé que 270 se sont inscrits à la gravure sur verre, 223 à la pêche à la ligne, mais surtout qu'il y en a eu 440 qui voulaient jouer avec un chien ? Les jeux électroniques sont loin derrière...

Le passeport farniente est un succès. Il est vendu au prix de fr. 30.–. Cette formule comprend 5 entrées au cinéma, les piscines, les musées et les transports sur une période de 15 jours. 231 jeunes de 13 à 15 ans en ont bénéficié. Il est intéressant de noter qu'il ne coûte rien au contribuable, puisque charges et revenus s'équilibrent.

PETITE ENFANCE ET ÉCOLIERS

Petite enfance en ville de Lausanne : au fait, qu'entend-on par ce terme aujourd'hui ? De quelles structures s'agit-il exactement ?

Petite enfance : panorama des possibilités de garde

Principale distinction, *le temps d'ouverture*. En effet, les lieux d'accueil comprennent deux formes : à temps d'ouverture *élargi* (TOE) et à temps d'ouverture *restreint* (TOR).

Accueil à temps d'ouverture élargi (TOE)

La structure du dispositif lausannois d'accueil d'enfants à la journée est multiple et variée. Il se répartit comme suit :

- 7 centres de vie infantine municipaux,
- 13 centres de vie infantine privés, au bénéfice d'une convention (192 bis),
- 6 centres de vie infantine privés ou d'entreprises dont le déficit est subventionné (partiellement ou complètement) par la ville de Lausanne,
- 2 structures d'accueil familial, le service des mamans de jour de l'APEF (Association pour l'Entraide Familiale) et le Jardin Famille géré par le CVAJ (Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse),
- 20 APEMS, 18 municipaux et 2 privés subventionnés.

Accueil à temps d'ouverture restreint (TOR)

Jardins d'enfants, halte-jeux, espace-bébés.

Sous la dénomination "structures à temps d'ouverture restreint" des lieux d'accueil sont organisés, dont la fonction est d'offrir à l'enfant une première expérience de la vie collective en dehors de son milieu familial, de lui proposer des activités correspondant à son âge, et de permettre aux parents de disposer de quelques heures de détente. Ces lieux de socialisation de l'enfant sont ouverts quelques demi-journées par semaine et n'offrent pas de repas principal. Il existe à Lausanne 38 jardins d'enfants ou halte-jeux qui accueillent le plus souvent des enfants âgés de deux ans et demi jusqu'à l'école infantine. Toutes ces structures sont privées. 29 sont affiliées à l'Association des centres d'accueil de l'enfance (ACAE). De plus 10 d'entre elles sont constituées en association de parents et participent ainsi au réseau d'intégration des familles dans les quartiers. Elles obtiennent par l'intermédiaire de l'ACAE des subventions de la ville de Lausanne pour le salaire de l'éducatrice. Les 9 structures non affiliées à l'ACAE sont principalement des jardins d'enfants préscolaires liés à des écoles privées.

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Les faits marquants de l'année sont l'élargissement du temps d'ouverture de quatre APEMS à la Barre, Beau-lieu-Fréminet, Pierrefleur, Prélaz et l'extension de l'APEMS de Montriond.

En proposant une nouvelle politique globale à l'égard des écoliers, la Municipalité entendait "répondre rapidement aux besoins d'accueil des jeunes lausannois en dehors des temps scolaires par des solutions souples, de qualité et financièrement supportables, et qui présentent en plus l'avantage d'optimiser l'utilisation des bâtiments scolaires".

Cette année encore, il s'agissait d'élargir le temps d'ouverture d'APEMS pour pouvoir accueillir des écoliers et libérer ainsi des places dans les CVE pour les plus petits, une mesure indispensable au regard de la forte

demande (les extensions ont permis la création de 112 nouvelles places).

Les APEMS sont désormais reconnus par les Écoles de formation (EESP et IPGL) comme des lieux de stage et pour le suivi d'une formation en emploi. La "mensualisation" des moniteurs/trices et le fait que ce "terrain" est particulièrement intéressant du point de vue pédagogique, font que ce ne sont pas moins de 10 personnes (EPE complémentaires ou moniteurs) qui entreprendront ou poursuivront une formation en emploi.

Le 1^{er} août 2001, une nouvelle coordinatrice des APEMS a été engagée à 80%, qui a pu remarquer, au cours des premiers contacts, la volonté et l'engagement qui animent aussi bien les responsables des 18 APEMS que les moniteurs/trices pour offrir aux enfants une prise en charge de qualité.

Le dernier trimestre de l'année aura été marqué par la nécessité de mettre en évidence le besoin de formation, de reconnaissance et de soutien sous forme de formation continue pour les responsables des APEMS. Cette démarche sera mise sur pied en 2002 avec le concours des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). A noter que les moniteurs/trices mensualisés poursuivent déjà une formation pédagogique de sept jours avec ce centre de formation.

BUREAU DE LA DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE

Quatre axes d'intervention servent de point de repère pour mener les activités du bureau :

Travailler en fonction des demandes exprimées par les Lausannois

Le bureau a poursuivi le travail de recueil des questions et propositions, qui sont examinées soit avec les services concernés dans l'administration, soit avec différents organismes privés. Pour rappel, les questions relatives à la sécurité routière sont traitées en étroite collaboration avec le délégué aux piétons et celles concernant l'aménagement des places de jeux publiques avec le service des parcs et promenades. L'importance des objets étant très variable, le temps consacré à chacun d'eux l'est tout autant. Si, pour certaines demandes, le travail se limite à quelques contacts, d'autres propositions peuvent donner lieu à un suivi régulier et déboucher sur la création de groupes de travail dans les quartiers.

- 52 nouvelles questions sont parvenues au bureau de la déléguée à l'enfance,
- 25 questions ont pu être classées. A noter toutefois qu'une bonne partie d'entre-elles concernaient des sujets soumis au bureau au cours des exercices précédents.

Amener des idées et propositions contribuant à créer un environnement favorable aux enfants

1. Création d'un Conseil d'enfants autour des Établissements scolaires de Mon-Repos et de Béthusy

Si différentes formules pour donner la parole aux enfants ont été expérimentées jusque-là (forums d'enfants à thèmes), elles ne se sont pas révélées très concluantes, car ponctuelles. C'est pourquoi il a paru intéressant de mettre sur pied une autre démarche, par le biais d'un Conseil des enfants de quartier. L'école et la ville étant deux mondes qui ne devraient plus s'ignorer, le Conseil des enfants s'est créé en collaboration avec les Établis-

sements scolaires précités et veut contribuer à faire tomber ce mur symbolique entre l'intérieur et l'extérieur. Il peut aider les enfants à décrypter leur environnement et à le situer dans une perspective plus large, où les choses prennent sens.

Ce Conseil des enfants réunit les élèves de 3^e et 4^e années primaires et ceux de 5^e et 6^e années secondaires des Établissements scolaires de Mon-Repos et de Béthusy.

Une première séance plénière s'est tenue le 31 octobre au Petit-Théâtre de la rue Curtat. Elle a réuni 150 enfants et, par la suite, ce sont 52 enfants qui se sont inscrits pour travailler dans les commissions de travail (commissions d'aménagement, de sécurité routière, d'animation et de communication).

Un "groupe de pilotage", réunissant divers partenaires impliqués dans le quartier va suivre et évaluer cette expérience-pilote qui se déroulera sur deux ans.

2. Élaboration d'une stratégie d'implication des habitants, quartier par quartier, en vue du réaménagement des places de jeux lausannoises, suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis d'intention no 178, du 5 octobre 2000

Dès l'été 2001, la déléguée à l'enfance a été associée à la réflexion des ateliers de travail mis sur pied par le service des parcs et promenades, qui va présenter en automne 2002 un préavis permettant de réaménager la première série d'une dizaine de places de jeux à Lausanne.

Le bureau de la déléguée à l'enfance étant chargé de mettre en œuvre des démarches qui appelaient la participation des habitants à ces projets de réaménagement, il s'est agi d'élaborer une stratégie relative à chacun des quartiers. Si pour deux espaces (Malley-Pyramides et Vallonnette-Clamadour) les démarches participatives sont déjà bien engagées, elles seront entreprises dès le début 2002 pour l'Ancien-Stand, le Pont de Chailly, Prélaz inférieur et supérieur, la Colline, Riant-Mont, Promenade de la Liberté et Montétan.

3. Le "Pédibus"

Pour rappel, le "Pédibus" est un système d'accompagnement à pied des enfants à l'école, visant à leur offrir une meilleure sécurité. Si ce sont des parents qui s'entraident pour ce service, le bureau soutient cette démarche par un important travail logistique. Actuellement 13 "lignes" fonctionnent à Lausanne.

Deux nouvelles "lignes Pédibus" ont été ouvertes autour des collèges des Bergières et de Beaulieu, en collaboration avec des parents du quartier et l'Espace d'animation socioculturel des Bergières, et trois autour du collège de Floréal.

4. Faverges

Suite au travail effectué dans le quartier avec des pré-adolescents pour l'aménagement d'un terrain de football sur le terrain qui jouxte la Vuachère, un "groupe de pilotage" s'est constitué pour soutenir la demande des habitants qui souhaitent que soit créé un Centre de quartier. Ce groupe est composé de deux représentants de Pro-Juventute, deux de la FASL et de la déléguée à l'enfance, qui y a pris part régulièrement tout au long de l'année.

5. Nouveaux locaux pour la ludothèque "Pinocchio" et augmentation de la subvention annuelle

En novembre 2000, l'Association qui gère cette ludothèque a pris contact avec le bureau afin d'obtenir un soutien à leur recherche de nouveaux locaux. En effet, installée depuis 1975 dans un abri antiatomique du Cazard d'environ 60 m², l'équipe avait de la peine à recruter de nouvelles personnes, vu le manque d'air, de fenêtre et l'exiguïté du local.

En collaboration avec la déléguée à l'enfance, une série d'hypothèses d'implantation ont été examinées, et c'est avec l'École catholique du Valentin qu'une solution a pu être trouvée. La ludothèque a donc pris possession de ses nouveaux locaux en août 2001 et l'augmentation de la subvention annuelle dès janvier 2002 permettra de l'ouvrir 6 demi-journées par semaine et un samedi par mois (alors que jusque-là elle fonctionnait deux demi-journées par semaine et un samedi matin par mois).

La nécessité de sensibiliser les professionnels de tout bord et les habitants aux questions relatives à la place de l'enfant dans la ville a donné lieu à plusieurs initiatives

1. Édition du premier "Petit Guide de l'Accueil des Familles dans les Restaurants"

La collaboration engagée avec l'École Hôtelière de Lausanne, afin d'inciter les restaurateurs de la place à améliorer l'offre faite aux familles, a permis d'édition, pour la ville de Lausanne, un "Petit Guide pour l'Accueil des Familles dans les Restaurants". En septembre 2001, il a été distribué gratuitement aux 9 600 familles lausannoises ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. Des démarches sont en cours pour confier sa réédition à un partenaire commercial.

2. Commission "sécurité sur les espaces de jeux"

Cette commission s'est réunie deux fois au cours de l'année, en mai et en novembre. La déléguée à l'enfance est chargée de coordonner le travail de cette commission, en collaboration avec le Dr Reinberg du CHUV qui fait bénéficier les participants de ses statistiques et observations quant aux causes les plus fréquentes d'accidents. Cette commission réunit une trentaine de concepteurs d'aménagements urbains de différentes communes vaudoises ainsi que quelques gérances de la place. Le bureau de prévention des accidents (bpa) est également associé à ce travail.

3. Journée de conférence-séminaire "Pour une ville qui ne fasse pas violence aux enfants"

Cette journée s'est déroulée à l'auditorium du Musée Olympique le 20 novembre 2001, Journée internationale des droits de l'enfant. Elle a réuni plus de 200 participants. Cette réflexion sera prolongée par le biais d'un groupe de travail qui tentera de "cataloguer" les différentes initiatives pouvant être prises afin de prévenir la montée de la violence en milieu urbain.

4. Journée européenne "En ville sans ma voiture !"

Pour la deuxième année consécutive, le bureau a activement participé à cette journée, en organisant un grand rallye pour les familles lausannoises "A pied d'une place de jeux à l'autre" sur le thème du cirque. Plus de

400 enfants, accompagnés par 300 parents y ont pris part avec beaucoup de plaisir. A noter que ce sont plus de 60 parents bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. De plus, un stand "Pédibus" a été tenu par le bureau sur la place de la Gare.

5. Collaboration avec les gérances de la place

Une intervention de la déléguée à l'enfance, par le biais d'une petite conférence sur le thème "le rôle social des concierges et l'importance du jeu pour l'enfant", a été faite auprès de 200 concierges d'une gérance de la place, en janvier 2001, à l'auditorium du Musée Olympique.

6. Présentation du poste et des objectifs poursuivis dans des lieux de formation

En décembre 2001, la déléguée à l'enfance est intervenue dans le cadre du cours de politique sociale de l'École d'infirmières de la Source.

Être consulté sur des projets qui concernent les enfants pour les secteurs précités - participation à des groupes de travail

Le bureau a été impliqué dans le groupe de travail instauré par le service des écoles primaires et secondaires pour une "harmonisation des horaires scolaires" et a contribué activement à la réflexion menée à propos de "l'école à horaire continu".

La déléguée à l'enfance fait également partie du groupe de travail "Agenda 21".

Réaménagement des préaux scolaires

D'entente avec le service des écoles primaires et secondaires et avec l'aval de la directrice de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, le groupe de travail qui se réunissait deux fois dans l'année pour examiner les projets de réaménagement des préaux scolaires a été dissout. En effet, si le travail de cette commission se justifiait lorsqu'un montant annuel de fr. 200 000.– était attribué à des projets de réaménagement des préaux scolaires, la réduction des moyens octroyés (fr. 60 000.– dont fr. 15 000.– pour l'entretien des jeux) ne permettait plus d'élaborer des projets d'envergure. La commission a donc tenu une dernière séance de clôture en novembre 2001. Il n'en reste pas moins que la déléguée à l'enfance reste impliquée dans ce secteur et travaillera en collaboration directe avec les services des écoles et des parcs et promenades chaque fois qu'il y a lieu.

Groupe de référence et d'accompagnement du bureau de la déléguée à l'enfance

Il regroupe des représentants de l'administration et de diverses associations. Il s'est réuni à trois reprises durant cette année.

Participation à des comités d'associations privées

La déléguée à l'enfance prend part à la Commission de district de Pro-Juventute Lausanne-région, ainsi qu'au comité de Pro-Familia Vaud.

BUREAU DU DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

Le délégué à la jeunesse est confronté à la réalité sociale que vivent les adolescents et jeunes adultes à la conquête de la ville. Symbole de liberté pour les jeunes – mais pas seulement – la rue devient occasionnellement le lieu des contestations et des conflits. Elle est d'abord et surtout le théâtre des pratiques de la glisse (roller, skate-board, trottinette) et de la culture hip-hop (rap, tag, graf, break danse). L'ère du tatouage visuel et promotionnel, pirate ou officiel, a donc sonné. Aujourd'hui les pratiques du tagage ne peuvent pas s'inscrire dans le seul registre de la délinquance et du vandalisme gratuit. La complexité du phénomène fait l'objet d'une vive attention de la part du bureau du délégué en ce début de siècle. Un environnement dégradé est en effet perçu comme fondamentalement insécure par une partie de la population, alors que pour d'autres, il s'agit d'un moyen d'intégration à la cité.

Le maillon faible

Beaucoup d'adolescents ont le sentiment d'être abandonnés au profit d'autres catégories de la population. Cible idéale du marketing urbain, les adolescents trouvent peu d'espaces non commerciaux. Ils se sentent d'autant plus incompris que seuls les actes d'incivilité sont mis en avant par les médias. Ils sont le maillon faible.

Le désir de reconnaissance des ados est parfaitement illustré par la prise de risques du tagueur. En désirant acquérir un certain prestige au sein du groupe, l'adolescent veut impressionner ses semblables et rechercher la notoriété par des actes de bravoure. Toute offre favorisant la créativité est reçue avec gratitude par les jeunes qui s'adressent au délégué. Il faut admettre qu'ils recherchent fiévreusement des espaces (locaux de musique) pour exercer leur art : rap, break-danse. Illustration a été donnée par les "1018" (les jeunes de Bellevaux) qui "semaient l'embrouille" dans le quartier. Le fait d'offrir un lieu – grâce à la protection civile – a fait tomber la pression. D'autres jeunes attendent aussi ce type de lieu qu'ils aménagent eux-mêmes (Boveresses, Chailly, etc). A suivre.

C'est donc par celles de la rue que les activités sont décrites avant celles qui sont sous toit. Premier festival du genre, symboliquement situé place de l'Europe, le hip-hop avait donné rendez-vous aux lausannois-es le temps d'un samedi. L'association "Zulu nation" coordonnait les grafs sous les arches du Grand-Pont, alors que l'association ODI.C maîtrisait l'organisation musicale et la danse. Autre manifestation, remarquablement organisée par *Scrambling Feet*, la traditionnelle journée en août à Montbenon. Les B-boys du groupe ont d'autre part participé à la "Bataille de l'année" en Allemagne où les danseurs des compagnies de hip-hop du monde entier se sont affrontés.

Si les *graffeurs* nous obligent à porter un nouveau regard sur la rue, ils sont rejoints par des *jeunes peintres* qui ont proposé plusieurs projets de décoration dans différents espaces de notre ville. Ces lieux font l'objet de négociations avec le bureau du délégué et la collaboration active des directions des travaux et de la sécurité publique. L'Association *Colorire* s'est constituée récemment pour réaliser ces projets visant à adoucir et colorier les murs gris.

E la nave va

Les rockers se sont fait entendre au centre ville lors d'un concert sauvage le 25 août. D'autres interventions de ce collectif, composé d'anciens de la Dolce Vita, ont rappelé leur envie de trouver une salle. Une solution s'esquisse sous les arches du Grand-Pont, côté est, en collaboration avec la direction des travaux.

La Maison du désert a été le rendez-vous d'activités foisonnantes (musique, cinéma, rencontres). A signaler le festival des 15 et 16 septembre, dans ce magnifique cadre de verdure.

Building 14

Dans un registre plus prestigieux, le festival Metropop a vécu sa première édition dans la salle du Métropole. L'association Building 14 a parfaitement organisé cet événement urbain tendance pop funk et rock. A n'en pas douter ce week-end (du 1^{er} au 3 novembre) fut celui de la musique puisque, de son côté, Onze Plus proposait une nouba de notes. A saluer la création de l'Espace jazz, lieu off très fréquenté par les jeunes à Montbenon. Ce week-end vient heureusement compléter les Urbaines qui, un mois plus tard, sont spécifiquement branchées théâtre, danse, cinéma et arts plastiques.

Microciné et ciné clap

Ces deux associations ont deux points en commun : le cinéma alternatif et la proximité géographique (le quartier de Chauderon). Après neuf mois de recherche, l'Association ciné clap a trouvé un ancien entrepôt, avenue de France 9. Ayant quitté les locaux de l'espace autogéré, cette équipe a continué à organiser des projections en plein air ou dans les locaux de diverses associations. A ce jour, le local de l'avenue de France n'est toujours pas opérationnel. Par contre, "Zinema" a ouvert ses portes en juin, 4 rue du Maupas. Les animateurs de l'Association Microciné veulent unir les efforts de tous les exploitants indépendants de Suisse. Ces deux associations bénéficient d'une aide financière prélevée sur le casuel "arts visuels contemporains". Encore un mot de cinéma pour mentionner l'excellent travail effectué par la revue *Hors-Champ*. Les rédacteurs ont trouvé refuge dans les locaux mis à disposition, rue de la Vigie 3, par Futur'app.

Futur'app

L'association connaît une très nette augmentation de ses activités en offrant des ateliers aux élèves de 7^e, 8^e et 9^e VSO, VSG des collèges de Lausanne et sa région.

Ces ateliers permettent de se familiariser avec le monde professionnel. Un nouvel atelier intitulé "je construis ma maison" fait l'objet d'une concertation entre Futur'app, la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs et notamment Fodovi dans le cadre de la future construction d'une cabane en forêt.

Tir groupé

Grâce aux locaux situés dans l'ancienne école de chimie, *Tir Groupé* poursuit sa politique de développement des projets en favorisant la participation des jeunes de 15 à 25 ans. Les bénévoles sont confrontés aux incertitudes liées à l'éventuelle transformation du bâtiment.

Sleep-In

Les responsables du Sleep-In sont satisfaits des travaux en cours, travaux qui ne permettront toutefois pas d'examiner avant une année une éventuelle augmentation de capacité. Il faut souligner la qualité du travail effectué dans des conditions difficiles. Les nuitées font apparaître une fréquentation qui atteint régulièrement son taux maximal.

Groupe Contact Jeunesse

La subvention accordée a permis la réalisation de nombreux projets, dont une pièce de théâtre jouée par des adolescents africains sur le thème du sida, des concerts (rock, rap), d'un soutien au GEM (Gymnasiens en mouvement) etc. L'important ici est d'avoir confié la gestion aux jeunes eux-mêmes (commission culturelle) avec le regard extérieur du délégué à la jeunesse. Un site internet est en construction.

Circuit

Cette nouvelle association, soutenue par le bureau du délégué à la jeunesse, a ouvert ses portes, 4 passage de Montriond. Après deux ans et demi de squat, ces chevaliers sans peur et sans le sou mettent à disposition des artistes contemporains des choses qu'on n'y voyait jamais. Bref *Circuit* apporte du sang neuf et une dynamique nouvelle.

ASSOCIATION "LA FIÈVRE DU ROLLER"

L'année 2001 pour l'association qui gère le skate-park de Sévelin 36 fut celle de la confirmation et de l'amélioration.

Confirmation de l'utilité de ce lieu; plus de 12 000 entrées en 2001, accueil individuel, de groupes ou de camps ont jalonné l'année. L'assise financière octroyée par la Ville sous forme de subvention a permis une sécurisation des lieux et un accompagnement de qualité. L'association a également poursuivi ses programmes de formation et de prévention.

L'infrastructure est actuellement d'excellente qualité. Le goudronnage de 1 200 m² extérieur a permis la construction d'une nouvelle aire de street extérieure qui place Lausanne dans le peloton de tête des villes européennes en matière de skate-park.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

Les centres socioculturels ont offert de nombreuses prestations aux Lausannois. En évidence cette année, les activités mises sur pied pendant les périodes de vacances, qui ont été de quatre types :

- Les journées à la carte, centres aérés ou semaines vertes qui prennent en charge les enfants pendant la journée en leur proposant des sorties, des jeux ou activités créatrices. Certains centres donnent plus d'importance aux activités d'accueil pendant les périodes de vacances. C'est à partir de ces activités que des sorties s'organisent.

Semaines vertes	6 semaines	474 enfants
Journées à la carte	58 journées	765 enfants
		282 préadolescents
Accueil, tournoi de ping-pong, cinéma, démarche d'entretien d'emploi	9 journées	349 préadolescents
Accueil et initiation à la plongée	12 journées	375 préadolescents
Accueil	5 journées	74 enfants
		175 préadolescents
Accueil et sorties	41 journées	10 enfants
		1 262 préadolescents
Après-midi créatifs	5 après-midi	76 enfants
Centre aéré	5 journées	91 enfants
Journées de créativité et nature pour les enfants et migrants	5 journées	55 enfants
Journées de créativité et nature	5 journées	30 enfants

- b. Les activités sur les places de jeux telles que la Roulotte Enchantée, les Caisnes Magiques, les Places au Soleil. Elles permettent d'aller à la rencontre des enfants qui ne fréquentent pas les centres socioculturels et d'établir des contacts avec leurs parents. Souvent ces activités favorisent l'établissement de premières relations avec des populations immigrées encore peu intégrées à Lausanne. Il n'est pas rare que ces contacts se poursuivent ensuite au travers des activités du centre.

Places au soleil	84 journées	2 726 enfants
Places de jeux	5 journées	127 enfants et préadolescents
Caisse Magique, Place du Nord	2 journées	40 enfants
Caisse Magique	12 après-midi	390 enfants
Bibliothèque du Parc avec animation de contes par une conteuse, Place du Nord	1 heure, 12 jeudis	
Roulotte Enchantée sur 6 places de jeux	9 journées	2 380 enfants
		870 adultes
Spectacles sur l'Esplanade de la Cathédrale	4 journées	230 enfants
		530 adultes
Caisse Magique	4 après-midi	160 enfants
Bibliothèque du Parc	2 fin d'après-midi	
Boîte à jeux	12 journées	800 enfants

- c. Les camps. Il ne s'agit pas de concurrencer les institutions qui se sont spécialisées dans l'organisation des camps. Ceux qui sont organisés par les centres socioculturels intéressent prioritairement les enfants qui fréquentent le centre durant l'année. Ce sont des moments où les relations s'intensifient.

Camp à l'Auberson	4 journées	24 enfants
Camp dans les Cévennes	5 journées	40 enfants
Camp	8 journées	72 enfants

Camp à Château-d'Oex	6 journées	126 enfants
Camp au Bioux	5 journées	65 enfants
Camp sous tipis	5 journées	55 enfants
Camp à Ste-Croix	3 journées	36 enfants
Camp aux Paccots	11 journées	321 enfants
Camp à la Ferme imaginaire de Champoz/Moutier	3 journées	36 enfants
Camp famille	8 journées	105 enfants
Camp de ski	5 journées	50 enfants
Camp à Lugano	4 journées	40 enfants
Camp nature et plantes	5 journées	45 enfants
Camp randonnée cheval-vélo	5 journées	60 enfants

d. Le Terrain d'Aventure

Durant l'été le Terrain d'Aventure a été ouvert tous les jours des vacances scolaires, du lundi au vendredi (sauf le 1^{er} août). Il a accueilli 1 330 enfants (39 enfants par jour en moyenne). Chaque jour, 23.5 enfants (moyenne) ont pris leur repas de midi sur le terrain.

393 enfants sont venus au terrain durant les vacances d'automne. Les moyennes journalières sont semblables à celles de l'été.

NB. Les fréquentations sont indiquées en participants / jours.

MAISONS D'ÉDUCATION

Foyer de Cour

L'année 2001 a été une année chargée pour le Foyer de Cour qui a accueilli 105 enfants en urgence, soit 4 284 journées d'enfants effectives. Le Foyer de Cour a ouvert durant les mois de juillet et août une structure d'accueil indépendante afin de répondre à une demande pressante du SPJ. En effet, ce dernier ne trouvait plus de place disponible ailleurs, tous les foyers étant soit pleins, soit fermés pour les vacances. Cela a été à la fois une expérience et une aventure enrichissantes mais aussi un énorme travail supplémentaire.

Années	Journées d'enfants
1997	3 205
1998	3 695
1999	3 695
2000	4 026
2001	4 284

Centre communal pour adolescents de Valmont (CPA)

L'activité du centre a à nouveau été particulièrement intense durant cette première année du 3^e millénaire. Cela s'est traduit par un nombre record absolu des admissions depuis l'ouverture, avec 433 entrées. Les collaborateurs/trices du centre ont dû faire face à plusieurs manifestations de violence de la part de pensionnaires, et ces moments sont toujours délicats à gérer.

Le 30^e anniversaire du CPA a été fêté en septembre. Au printemps, la Télévision Suisse Romande a également réalisé un reportage sur son activité. La collaboration avec l'ONU s'est poursuivie et le directeur s'est rendu une fois encore à Beyrouth/Liban.

	2001	2000
Entrées		
– jeunes filles	120	108
– jeunes gens	313	295
Total	433	403
Journées d'occupation		
– jeunes filles	1 304	1 318
– jeunes gens	4 550	4 412
Total	5 854	5 730

Personnel

Un départ chez les éducatrices est à signaler, mais dans l'ensemble, le personnel est d'une stabilité remarquable, qu'il faut souligner, car ce n'est de loin pas le cas dans des institutions similaires, notamment en Suisse allemande.

Stagiaires – visites

Comme chaque année, de nombreux groupes et personnes ont eu l'occasion de visiter l'établissement, et quatre stagiaires y ont parfait leur formation.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Centres de vacances

Période	Centres de vacances de la Ville	Centres de vacances d'institutions privées	Total enfants	Total journées
	enfants	enfants		
Nouvel-An	128	-	128	640
Relâches	122	-	122	710
Pâques	46	-	46	230
Été	380	38	418	3 650
Automne	108	-	108	700
Totaux	784	38	822	5 930

Écoles à la montagne

	Classes	Enfants	Journées
La Barboleusaz	31	591	2 805
Château-d'Oex	52	1 072	6 229
Les Chevalleyres	66	1 091	6 326
Totaux	149	2 754	15 360

Écoles à la montagne et centres de vacances

	Journées d'enfants		Nbre enfants	
	2000	2001	2000	2001
La Barboleusaz	4 063	3 545	746	704
Château-d'Oex	8 444	8 194	1 433	1 319
Les Chevalleyres	8 485	9 085	1 375	1 515
Totaux	20 992	20 824	3 554	3 538

Centres aérés

ÉTÉ	Enfants	Journées d'enfants
Arzillier I	102	510
Arzillier II	100	500
Arzillier III	107	535
Arzillier IV	83	415
Arzillier V	88	440
Arzillier VI	83	415
Rovéréaz été I	55	275
Rovéréaz été II	58	290
Rovéréaz été III	50	250
Total été	726	3 360

AUTOMNE	Enfants	Journées d'enfants
Rovéréaz automne I	48	240
Rovéréaz automne II	33	165
Total automne	81	405

Total journées d'enfants centres aérés 2001 = 4 035, dont été 3 630 (3 474 en 2000), automne 405 (523 en 2000).

PETITE ENFANCE

Structures à temps d'ouverture élargi (TOE)

(A) Centres de vie infantile municipaux, (B) Garderies et centres de vie infantile privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis), (C) Crèches d'entreprises

privées subventionnées, (D) Garderies à mi-temps privées subventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 31 octobre 2001.

Effectif

Nbre d'enfants inscrits :						Total	Nbre d'enfants inscrits :						Total
	A	B	C	D	E			A	B	C	D	E	
- nés en 2001	46	38	24	0	21	129	- nés entre le 01.07.01 et le 30.6.02	5	43	2	0	4	54
- nés en 2000	101	112	57	11	48	329	- nés entre le 01.07.00 et le 30.6.01	90	84	50	22	40	286
- nés en 1999	147	126	57	31	64	425	- nés entre le 01.07.99 et le 30.6.00	130	131	61	31	63	416
- nés en 1998	149	197	60	61	64	531	- nés entre le 01.07.98 et le 30.6.99	132	151	53	45	52	433
- nés en 1997	165	145	23	43	33	409	- nés entre le 01.07.97 et le 30.6.98	175	184	51	53	56	519
- nés en 1996	142	124	5	14	40	325	- nés entre le 01.07.96 et le 30.6.97	150	109	8	9	36	312
- nés en 1995	75	65	0	0	21	161	- nés entre le 01.07.95 et le 30.6.96	126	98	1	0	29	254
- nés en 1994	46	34	0	0	35	115	- nés entre le 01.07.94 et le 30.6.95	42	32	0	0	28	102
- nés en 1993	12	14	2	0	37	65	- nés entre le 01.07.93 et le 30.6.94	31	23	2	0	40	96
- nés en 1992	2	0	0	0	24	26	- nés entre le 01.07.92 et le 30.6.93	4	0	0	0	26	30
Total	885	855	228	160	387	2 515	Total	885	855	228	160	*374	2 502

* pour les enfants nés entre le 01.01.92 et le 30.06.92 se reporter au tableau Écoliers - Accueil familial de jour

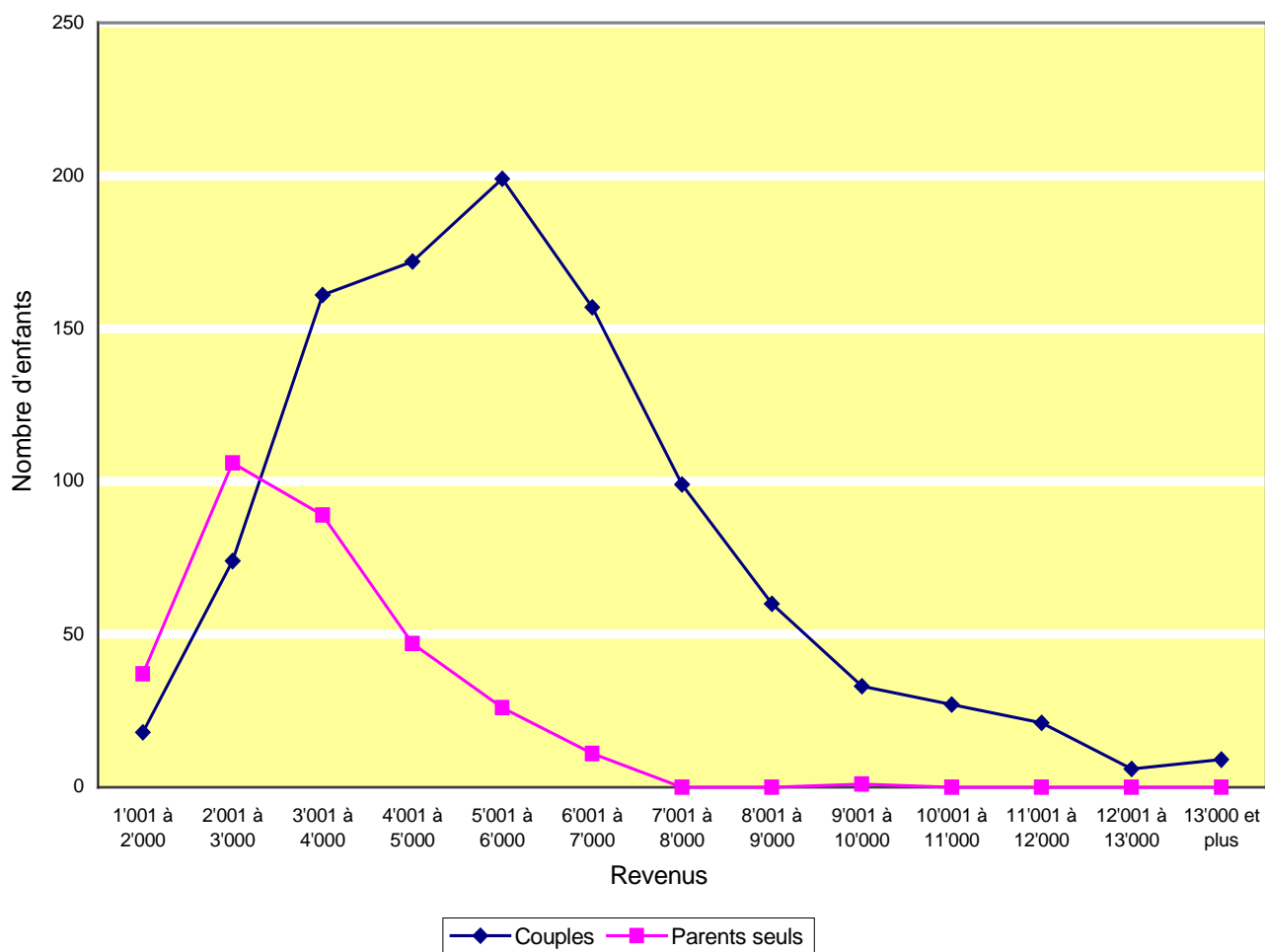
Motif principal du placement

	Parents ensemble							Parents seuls						
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total		
- travail des parents	459	502	167	80	234	1 442	189	115	18	10	127	459		
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	22	48	11	52	0	133	3	5	0	3	0	11		
- placement demandé par un service officiel ou médical	3	8	1	0	0	12	4	6	0	0	1	11		
Total	484	558	179	132	234	1 587	196	126	18	13	128	481		

Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble							Parents seuls						
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total		
jusqu'à 1 000	4	2	2	0	0	8	2	3	1	3	1	10		
de 1 001 à 2 000	12	6	3	3	3	27	25	12	1	1	15	54		
de 2 001 à 3 000	42	32	6	12	10	102	70	36	5	5	31	147		
de 3 001 à 4 000	93	68	8	20	27	216	59	30	2	2	28	121		
de 4 001 à 5 000	101	71	11	33	28	244	25	22	2	1	14	64		
de 5 001 à 6 000	81	118	16	14	23	252	11	15	0	0	8	34		
de 6 001 à 7 000	66	91	15	28	21	221	4	7	0	1	1	13		
de 7 001 à 8 000	42	57	16	8	4	127	0	0	1	0	0	1		
de 8 001 à 9 000	22	38	16	5	5	86	0	0	0	0	1	1		
de 9 001 à 10 000	8	25	8	3	0	44	0	1	0	0	0	1		
de 10 001 à 11 000	8	19	3	3	1	34	0	0	0	0	0	0		
de 11 001 à 12 000	4	17	3	0	1	25	0	0	0	0	0	0		
de 12 001 à 13 000	0	6	5	0	0	11	0	0	0	0	0	0		
plus de 13 000	1	8	7	3	0	19	0	0	0	0	0	0		
Total	484	558	119	132	123	1 416	196	126	12	13	99	446		
+ Crèche Espagnole qui applique un autre système de tarif : prix fixes			60			60			6			6		
+ Familles non subventionnées de l'APEF Mamans de jour					111	111					29	29		
Total	484	558	179	132	234	1 587	196	126	18	13	128	481		

Revenus déterminants pour l'ensemble des centres de vie enfantine municipaux et privés subventionnés



Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

(A) Centres de vie enfantine municipaux

MOIS	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly	Valency	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2001	85	89	102	92	92	107	76	643
Janvier	81.00	76.90	83.74	83.40	69.35	91.65	67.80	553.84
Février	81.58	81.30	84.54	83.67	72.17	93.35	69.92	566.53
Mars	81.54	82.50	85.50	81.62	72.53	93.90	69.72	567.31
Avril	80.50	83.28	86.18	80.44	72.97	94.01	68.14	565.52
Mai	79.48	81.24	84.62	81.44	74.11	102.59	67.98	571.46
Juin	85.42	81.24	84.46	85.30	77.31	104.17	65.38	583.28
Juillet	0.00	94.02	95.68	86.20	0.00	0.00	0.00	275.90
Août	89.63	0.00	0.00	0.00	77.95	89.28	75.66	332.52
Septembre	76.52	82.58	85.64	82.50	76.19	93.22	67.14	563.79
Octobre	75.58	82.72	87.97	82.54	76.91	94.68	67.26	567.66
Novembre	78.84	83.68	87.97	82.60	77.23	93.98	66.68	570.98
Décembre	76.36	83.54	87.97	80.84	77.43	93.92	66.70	566.76

(B) Garderies et centres de vie infantine privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis)

MOIS	Abri	APEF Entre-Bois	APEF Madeleine	Centre petite enfance	Chenille	Crèche de Lausanne	Gardoche	Malley- Prairie Attique	Servan	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2001	177	52	22.7	73.7	65	55	30	28	76.7	580.1
Janvier	151.49	48.30	24.00	71.21	60.80	54.14	28.76	26.26	74.68	539.64
Février	153.18	48.50	24.74	70.65	59.52	54.54	30.30	26.70	74.78	542.91
Mars	157.13	47.38	23.10	72.07	59.62	54.02	30.04	27.26	74.88	545.50
Avril	160.12	47.46	24.32	71.94	59.79	55.34	30.04	28.26	73.38	550.65
Mai	161.77	47.66	26.16	71.91	61.75	55.26	30.04	28.18	73.10	555.83
Juin	163.65	45.18	27.60	70.91	60.82	55.18	29.52	29.46	72.91	555.23
Juillet	161.72	0.00	25.40	60.71	0.00	0.00	0.00	25.32	72.52	345.67
Août	163.13	41.64	25.20	0.00	55.32	52.38	33.20	29.74	0.00	400.61
Septembre	149.21	43.94	22.40	70.17	58.39	51.18	32.04	22.76	68.32	518.41
Octobre	160.63	43.94	23.74	71.55	59.64	51.70	30.80	23.96	69.44	535.40
Novembre	154.95	45.46	23.94	70.01	61.52	50.34	30.98	24.08	68.98	530.26
Décembre	158.04	43.46	24.08	70.33	61.80	50.36	30.98	24.12	69.98	533.15

(C) Crèches d'entreprises privées subventionnées

MOIS	Mandarine	Polychinelle	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2001	21.9	37	58.9
Janvier	22.82	13.90	36.72
Février	23.62	12.00	35.62
Mars	23.28	12.20	35.48
Avril	22.74	13.18	35.92
Mai	23.14	15.20	38.34
Juin	22.98	16.32	39.30
Juillet	22.98	16.32	39.30
Août	21.40	13.10	34.50
Septembre	22.10	15.38	37.48
Octobre	21.90	18.34	40.24
Novembre	21.72	18.34	40.06
Décembre	21.72	17.94	39.66

(D) Garderies à mi-temps privées subventionnées

MOIS	Les Collonges	Vallée Jeunesse	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2001	44	25	69
Janvier	30.64	16.44	47.08
Février	31.03	17.69	48.72
Mars	31.64	17.60	49.24
Avril	31.97	18.42	50.39
Mai	30.72	18.94	49.66
Juin	30.54	19.45	49.99
Juillet	30.54	18.79	49.33
Août	22.64	0.00	22.64
Septembre	26.12	21.21	47.33
Octobre	26.12	21.68	47.80
Novembre	26.12	22.05	48.17
Décembre	26.12	22.14	48.26

**Garderie d'urgence
situation au 31 octobre 2001**

Croix-Rouge "Les Koalas" : 8 enfants inscrits.

ÉCOLIERS

Unités d'accueil pour écoliers privées subventionnées ayant signé la convention (192 bis), situation au 31 octobre 2001.

Effectif

	Nbre d'enfants inscrits	Nbre d'enfants inscrits	
- nés en 1997	14	- nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	1
- nés en 1996	43	- nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	40
- nés en 1995	40	- nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	38
- nés en 1994	29	- nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	33
- nés en 1993	12	- nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	25
- nés en 1992	0	- nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	1
Total	138	Total	138

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
- travail des parents	74	43
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	3	1
- placement demandé par un service officiel ou médical	1	2
Total	78	46

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	2	3
de	1 001 à 2 000	5	2
de	2 001 à 3 000	3	21
de	3 001 à 4 000	13	11
de	4 001 à 5 000	10	6
de	5 001 à 6 000	16	2
de	6 001 à 7 000	17	1
de	7 001 à 8 000	5	0
de	8 001 à 9 000	3	0
de	9 001 à 10 000	1	0
de	10 001 à 11 000	0	0
de	11 001 à 12 000	0	0
de	12 001 à 13 000	3	0
Plus de	13 000	0	0
Total		78	46

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Cour des Miracles	Grattapaille	Malley-Prairie Rotonde	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2001	40	37.2	28	105.2
Janvier	30.28	36.24	23.44	89.96
Février	31.44	36.08	23.92	91.44
Mars	31.34	34.96	24.36	90.66
Avril	31.34	35.60	25.44	92.38
Mai	32.26	36.20	25.36	93.82
Juin	32.26	36.12	25.12	93.50
Juillet	32.26	33.60	28.58	94.44
Août	37.74	31.48	26.32	95.54
Septembre	37.02	35.12	26.18	98.32
Octobre	37.58	34.52	25.46	97.56
Novembre	38.66	34.56	25.46	98.68
Décembre	38.34	34.24	25.46	98.04

Accueil familial de jour

Effectif

Nbre d'enfants inscrits	Nbre d'enfants inscrits		
– nés en 1991	22	– nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92	24
– nés en 1990	17	– nés entre le 01.7.90 et le 30.6.91	18
– nés en 1989	7	– nés entre le 01.7.89 et le 30.6.90	17
– nés en 1988	3	– nés entre le 01.7.88 et le 30.6.89	3
– nés en 1987	4	– nés entre le 01.7.87 et le 30.6.88	1
– nés en 1986	0	– nés entre le 01.7.86 et le 30.6.87	3
– nés en 1985	0	– nés entre le 01.7.85 et le 30.6.86	0
– nés en 1984	0	– nés entre le 01.7.84 et le 30.6.85	0
– nés en 1983	0	– nés entre le 01.7.83 et le 30.6.84	0
Total	53	Total	*66

*pour les enfants nés entre le 01.01.92 et le 30.06.92 se reporter au tableau Petite enfance

Structures à temps d'ouverture restreint (TOR)

Membres ACAE		Non membres ACAE
avec subvention pour l'éducatrice	sans subvention pour l'éducatrice	
10 lieux	19 lieux	9 lieux
136 enfants accueillis par ouverture	270 enfants accueillis par ouverture	157 enfants accueillis par ouverture

Il n'a pas été tenu compte des haltes-jeux réservées aux enfants d'utilisateurs de services précis, tels que les fitness ou les hôpitaux, à savoir :

- Keops Club Fitness – 8 enfants (2^{1/2} à 6 ans),
- Club sportif Holmes – 15 enfants (dont 5 bébés),
- Halte-jeux de l'Hôpital de l'enfance,
- Halte-jeux du CHUV, à disposition des visiteurs,
- Appartenance et FAREAS (les mamans sont à côté),
- Migros ouvre au public dès 2002.

Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Années	Nombre d'inscriptions d'enfants en octobre
1999	720
2000	857
2001	960

Nombre de repas servis dans les APEMS par année

	1999	2000	2001
Déjeuners	13 617	19 889	18 921
Dîners	68 242	88 464	91 631
Goûters	6 555	12 942	19 495
Totaux	88 414	121 295	130 047

Les statistiques suivantes sont à disposition au service de la jeunesse et des loisirs :

- situation familiale et sociale des usagers,
- profession des parents,
- durée des séjours,
- origine des enfants,
- domicile des enfants inscrits.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

MISSION

La mission de la bibliothèque municipale, bibliothèque de lecture publique encyclopédique, est de mettre à disposition de chacun des livres, des périodiques et d'autres médias à consulter sur place ou à emprunter, et de fournir des renseignements de toutes sortes et des conseils de lecture. Elle essaie en outre d'élargir son public et de le satisfaire. Sa mission première, celle qu'elle est la seule à assumer, reste la lecture publique, l'éveil, la stimulation, dans les domaines du livre pratique, du livre culturel, c'est-à-dire celui qui permet à chacun de se situer dans le monde contemporain selon n'importe quel axe, à partir de n'importe quel point, à n'importe quel niveau. Et, en cette époque où nombre de nos contemporains sont victimes de difficultés sociales et d'acculturation, il est certain que ce rôle ne peut que s'accroître et il s'accroît.

Le public

Depuis longtemps on a constaté que le public n'exprime pas toujours ses demandes, ou ne demande que ce dont il a entendu parler, c'est pourquoi on a continué de mettre l'accent sur l'orientation du public, selon trois axes : l'accueil, le conseil en lecture et la qualité des livres prêtés. On constate que la qualité du service réclame toujours plus de temps, d'énergie et de qualification. Ces efforts apparaissent ci-dessous dans les rubriques formation, conseil en lecture et animation.

ADMINISTRATION

Personnel

Les jeunes bibliothécaires souhaitent souvent travailler à temps partiel de façon à conserver du temps pour d'autres activités : cela s'insère harmonieusement dans une vision du partage du travail. Il y a onze postes complets et 26,67 postes partagés par quarante-trois personnes. Le poste administratif et RRH a changé de titulaire au milieu de l'année. Cela a demandé un effort supplémentaire en pleine opération GePel mais la transition s'est bien passée.

Formation du personnel

Si on divise les cours en deux groupes, des bibliothécaires ont suivi : dans le groupe a) Techniques professionnelles : "Windows NT workstation" (2), "Internet" (5), "Espace bibliothèque" (3); dans le groupe b) Développement personnel : "Mon bilan de compétences" (1). On a sacrifié cette année les cours consacrés à la connaissance des livres, à part le groupe d'analyse romanesque qui a poursuivi son travail, ainsi que le groupe de lecture jeunesse. D'autre part, GePeL a vu douze cadres achever leur formation et tous les collaborateurs y participer.

Informatique

Encore une année chargée. On a fini de remplacer les ordinateurs. Le passage de terminaux archaïques ou de postes Macintosh à des postes PC a requis un large effort de formation active et passive. Le travail devra se

poursuivre en 2002 et de nombreux bibliothécaires devront suivre des cours de formation pour pouvoir partager le travail différemment en utilisant les potentialités de leur appareil.

Relations générales

Les cadres ont participé à la vie des organismes professionnels suisses, Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS), cours de formation de la BBS, cours de perfectionnement de la CLP, cours et examens du CFC AID (assistant en information documentaire), Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP), Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (AROLE), au groupe d'utilisateurs de Bibdia, le logiciel de la bibliothèque, au groupe Communication entre les bibliothèques (nouveaux médias), ainsi qu'aux manifestations de la bande dessinée comme le Festival de Sierre. Ces participations permettent de suivre la politique fédérale et celle des autres cantons et villes en matière de lecture publique.

Bibliothèque jeunesse

Cette année a vu l'acceptation et la réalisation d'un préavis consacré au déménagement de la section jeunesse de Chauderon 9 à l'avenue d'Echallens 2A. Il a permis le désenclavement de la bibliothèque prise dans un bâtiment administratif à la vocation très différente. Des locaux plus vastes, plus lumineux, avec pignon sur rue, indépendants, vont permettre un nouvel essor de la bibliothèque. Les travaux ont été effectués par le service de gérance de façon remarquable et en excellente collaboration.

SERVICES SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Stock

La bibliothèque a mis en circulation 19 699 livres et dispose d'un stock de 405 165 livres. Elle a reçu 8 212 livres, dons de ses lecteurs. Elle a éliminé 2 976 livres.

On a continué à louer des livres pour les enfants en espagnol, portugais, turc, serbo-croate et albanais à la Bibliothèque Pour Tous.

Acquisitions

	Fonds	Acquis 01
Chauderon Adultes	124 675	9 638
Chauderon Jeunesse	45 676	3 113
Entre-Bois	29 429	1 663
Montriond	35 190	2 844
Grand-Vennes	36 444	1 131
Mon-Repos	25 939	576
Bibliobus	9 679	734
Magasin	98 133	--
Total	4566405 165	19 699

L'effort initié l'an passé s'est poursuivi régulièrement dans la recherche de l'objectif : tendre vers une croissance modeste et conserver, en fonction d'une politique des collections rigoureuse, les ouvrages du champ de lecture publique. Le fonctionnement en réseau permet de prêter dans les unités moins riches des livres du stock des unités plus riches. Le rajeunissement des fonds des succursales se poursuit depuis 2 ans.

Fonds de conservation

Ils se divisent en deux parties, la première est traitée sous le chapitre stock dans la rubrique magasin. Elle consiste en livres qui sont prêtés. Ils sont conservés surtout s'ils relèvent vraiment de la lecture publique. Ceux qui se trouvent à la bibliothèque cantonale ou universitaire et peu demandés sont éliminés. La deuxième partie est divisée en plusieurs thèmes. La colonne des saisis indique les livres catalogués en 2001 mais qui pourraient avoir été reçus antérieurement. Il y a encore quelques milliers de livres et de revues à saisir.

Fonds de conservation particuliers

	Fonds	Saisis 01
Bande dessinée albums	25 918	3 525
Policier	30 873	2 726
Amour	4 877	822
Aymé	616	30
Chessex	377	9
Vian	1 832	14
Vibert	153	2
Jean Pache	1 267	1 267
Bibliothèque professionnelle	3 306	152
Couvertures	15 000	100
Fonds divers	non comptabilisés	
Total	84 219	8 647

Reliure

La politique de recherche de solutions économiques se poursuit. Si l'atelier a traité 17 213 livres neufs et 1 224 réparations, 294 ouvrages ont été mis en circulation sans passer par l'atelier, 2 479 ont été confiés aux relieurs de la place et 2 577 ont été reliés par l'association Biblioteca. Les relieurs ont participé largement à la préparation matérielle des expositions et en particulier celle du Festival de la BD de Lausanne.

Magasin

Le désherbage des rayons des différentes unités s'est poursuivi cette année. 19 405 livres ont été retirés des livres accès dont 14 304 acheminés au magasin. Son exploitation s'améliorera encore. Le taux de rotation minimal (du point de vue de la rentabilité financière) devrait être de 0.005, il est toujours, malgré l'accroissement des stocks, d'environ 0.1, donc vingt fois meilleur.

SERVICE PUBLIC

Lecteurs

Inscriptions de nouveaux lecteurs

Chauderon Adultes	3 182
Chauderon Jeunesse	826
Entre-Bois	280
Montriond	372
Grand-Vennes	185
Mon-Repos	113
Bibliobus	149
Total	5 107

dont 1 441 enfants (moins de 15 ans).

Prêts

On retrouve en chiffre absolu les prêts de 1999, donc en recul apparent de 1.6%. En fait la fermeture de la bibliothèque jeunesse de Chauderon durant le mois de septembre pour son déménagement et celle de la succursale d'Entre-Bois durant une quinzaine en août due à l'agrandissement du bâtiment scolaire d'Entre-Bois, coûtent environ 13 000 prêts. Par ailleurs on a ouvert 3 jours de moins qu'en 2000, coût 9 000 prêts. Mais en considérant les moyennes journalières, on s'aperçoit que les prêts tendent à augmenter de 0.3%. Il faudra ouvrir davantage !

On continue à essayer de simplifier l'accès au livre en le présentant dans son habit d'origine, sans reliure, dans des boîtes de style bouquiniste dans de nouveaux rayons (informatique, NAVE, guides de voyages, poche allemands, poche anglais, romans policiers), de façon à accroître la convivialité. Le taux de rotation de ces rayons dits en stabulation libre est relativement élevé.

Prêts

Chauderon Adultes	473 809
Chauderon Jeunesse	122 444
Entre-Bois	77 086
Montriond	127 044
Grand-Vennes	60 387
Mon-Repos	31 083
Bibliobus	26 576
Total	918 429

Internet

Les consultations sur Internet ont continué de croître durant l'année : les utilisations des fonctions interactives liées aux comptes personnels ont passé à 26 128 (augmentation de 56%) et les consultations du catalogue à 73 013 (augmentation de 43%).

Deux postes de consultation d'Internet ont été mis à la disposition du public dans la salle de documentation. Les bibliothécaires sont en train de se former pour pouvoir instruire les usagers à la recherche. En attendant, un règlement à l'essai doit empêcher les abus.

Taxes

Les retards augmentent légèrement. Le nouveau processus mis en place : appels téléphoniques, recherches à domicile, pour éviter les défalcons, se révèle efficace. Le nombre de lecteurs qui sont ou s'estiment dans une situation financière précaire reste élevé. On ne facture plus dans ces cas, à condition que les livres soient rendus. Il y en a aussi davantage qui sont incapables de gérer les livres empruntés mais comme souvent ils ne gèrent visiblement pas mieux leur vie, il est difficile d'obtenir un résultat.

Une note positive : 10% seulement des livres prêtés sont en retard et 0.07% devraient être facturés. Un bémol : cela fait des milliers de livres rendus en retard et parfois les plus demandés ! C'est le prix à payer pour une bibliothèque ouverte à tous...

Retards - Livres rappelés

de 1 à 7 jours de retard	92 265
de 8 à 14 jours de retard	24 230
de 15 à 21 jours de retard	9 135
de 22 à 28 jours de retard	4 598
de 29 à 35 jours de retard	2 700
de 36 à 42 jours de retard	1 856
de 43 à 49 jours de retard	1 541
de 50 à 56 jours de retard	1 215
de 57 à 63 jours de retard	865
ordre de facturation (215) soit livres	694
Total	139 099

Conseil en lecture

La campagne de revalorisation des classiques a été ralentie cette année à cause de la mise en place de GePeL, et en particulier de la formation aux entretiens de collaboration et du rattrapage des fonds non traités. Mais évidemment le nombre d'heures consacré au conseil en lecture lui-même est resté stable et de nombreux lecteurs ont fait des compliments sur l'excellence du stock et sur la façon dont ils avaient été conseillés.

Bande dessinée

La réputation du fonds de bande dessinée s'étend. Elle a pour conséquence d'accroître la collaboration avec diverses institutions et de multiplier les expositions.

La bibliothèque a collaboré au Festival Science et Cité à Lausanne en participant à l'exposition "Les Savants fous" qui a été reprise au Festival International de la BD de Sierre et à la Maison d'ailleurs à Yverdon, et en réalisant "Les catastrophes naturelles" au musée Arlaud avec l'Institut de géographie de l'UNIL. Elle a réalisé toutes les recherches pour l'exposition "Vers la lumière" du Festival de Sierre. Elle a participé à l'exposition et au catalogue "Chiens et chats littéraires" des Archives littéraires à Berne qui voyagera à Zurich, Munich et Vienne. Elle a aussi participé à l'exposition des "Jeunes créateurs romands de la BD et du film d'animation" du MUDAC ainsi qu'à son catalogue.

D'autres collaborations ont été initiées dont les fruits seront récoltés l'an prochain. Une exposition intitulée "De la Suisse dans la BD" a été réalisée pour le nouveau Festival international de la BD Lôzanne 2001. De nombreuses collaborations à des éditions, créations, recherches, enquêtes, à des travaux d'étudiants qu'il serait trop long d'énumérer et des conseils à des jeunes talents ont manifesté l'essor de la collection.

Un groupe d'étudiants de la HES gestion en information documentaire a réalisé un dossier de plus de 1 000 pages sur Tirabosco, le dessinateur genevois, qui a enrichi la collection de la bibliothèque.

Le fonds BD n'est pas une pièce ajoutée, mais fait partie d'un ensemble de fonds de conservation qui dynamise le service du prêt, favorise l'animation et améliore l'image de la culture populaire, donc de la bibliothèque.

Animation

Trois grandes expositions ont animé les cimaises : "Marcel", consacré à ce prénom illustre bien qu'en voie de disparition. "Sous le Volcan" réalisé à l'occasion du Festival Science et Cité. Et enfin "Le Moyen âge dans la BD" réalisé avec la Filière médiévale de la Faculté des lettres de l'UNIL.

On a poursuivi la mise en valeur du fonds par une série de petites expositions de livres qui permettent aussi de remettre en circuit certains ouvrages du magasin. "L'antiquité racontée par les romanciers", "Cavernes, grottes, tunnels, gouffres", "Ecrits intimes", "La littérature allemande en français comme au salon du livre à Paris", "De la découverte de l'Afrique mystérieuse et des malheurs qui s'ensuivirent", "Les romans adaptés au cinéma et à la télévision", "Littérature d'Afrique noire", "Jumeaux-gémeaux", "Iles", "S'évanouir, disparaître, s'éteindre", et quelques autres. Des expositions consacrées à de chers disparus : P.-O. Walzer, Jacques Laurent, Louis-René Des Forêts, Maurice Zermatten, Jean Pache, Jorge Amado, ou à des éditeurs : Losfeld, Hamy, La Différence, Aubier, Gaïa, à des collections : Fiction et Cie, au prix Nobel V.S. Naipaul, à des sujets d'actualité : Verdi, ou farfelus : "Etes-vous désert ou banquise?" et bien d'autres.

A la section Jeunesse, on a réédité l'expérience de ces dernières années. Une équipe d'artistes en programme d'occupation sous le nom de "Papier froissé" a animé durant deux semaines des travaux pratiques liés à la BD, surtout pour les petits enfants.

490 visites de classes et garderies se sont déroulées dans les bibliothèques, dans le but de favoriser les premiers contacts avec le livre et d'instaurer les premières bonnes habitudes de lecture. Il faut y ajouter quinze classes d'apprentis qui souvent pénètrent dans une bibliothèque pour la première fois.

On a reçu à la bibliothèque, les apprentis assistants en information documentaire de première et de deuxième année et divers visiteurs de bibliothèques et autres institutions suisses et étrangères.

CONCLUSION

La fréquentation de la bibliothèque croît toujours. La qualité du service et du conseil s'accroît, l'animation et le rayonnement aussi. Ils restent et doivent rester des moyens de remplir les objectifs énoncés dans le premier chapitre. L'inquiétude sans doute, la curiosité, l'attrait du dépaysement, le goût ou la nécessité de l'étude, le besoin de renseignements, de distraction ou de culture, le sentiment de solitude aussi, dirigent les pas des gens vers la bibliothèque. Celle-ci doit avoir les moyens d'accueillir et de satisfaire ses lecteurs et ceux qui aimeraient le devenir, toujours mieux, toujours plus, particulièrement dans ces temps de changements rapides.

Répartition par matières du total des sorties de livres

	Adultes	%	Enfants	%	Total	%
<i>Ouvrages documentaires</i>						
Généralités, informatique	22 560	3.35	1 198	0.49	23 758	2.59
Revue, abonnements	9 940	1.48	2 886	1.18	12 826	1.40
Philosophie, psychologie	25 336	3.77	2 988	1.22	28 324	3.08
Religions	5 234	0.78	1 678	0.68	6 911	0.75
Sociologie	18 157	2.70	5 575	2.27	23 733	2.58
Linguistique	5 350	0.80	1 851	0.75	7 201	0.78
Sciences pures	14 441	2.15	18 764	7.64	33 205	3.62
Sciences appliquées	48 716	7.24	12 107	4.93	60 823	6.62
Beaux-arts, cinéma	35 640	5.30	8 181	3.33	43 822	4.77
Sports	9 725	1.45	6 157	2.51	15 881	1.73
Littérature	9 271	1.38	2 267	0.92	11 538	1.26
Histoire	20 300	3.02	6 611	2.69	26 910	2.93
Géographie, voyages	46 231	6.87	4 034	1.64	50 265	5.47
Biographies	14 445	2.15	1 467	0.60	15 913	1.73
ESSL documentaires	12 285	1.83			12 285	1.34
NAVE	25 461	3.78			25 461	2.77
<i>Fiction</i>						
Romans	140 099	20.82	91 510	37.26	231 609	25.22
ESSL romans	14 146	2.10	754	0.31	14 900	1.62
Romans policiers	28 932	4.30			28 932	3.15
Science-fiction, fantastique	10 635	1.58			10 635	1.16
Théâtre	6 648	0.99	993	0.40	7 641	0.83
Bandes dessinées	117 680	17.49	28 899	11.77	146 579	15.96
Albums petits			45 545	18.55	45 545	4.96
<i>Divers (fiction et documentaires)</i>						
Ouvrages en langues étrangères	27 014	4.01	2 103	0.86	29 117	3.17
Large Vision	4 612	0.69			4 612	0.50
Total	672 859	100.00	245 570	100.00	918 429	100.00